

Pas contents les MRE de la liste "B"

Il y a de quoi



Ph : Laaraki

Appel à l'ouverture d'une enquête sur le recours systématique à la torture par le Polisario



La responsabilité morale des journalistes dans la diffusion d'informations sur les réseaux sociaux



Entretien avec Anthony Bellanger, secrétaire général de la FIJ

Hoba Hoba Spirit renoue avec son public
Le groupe fait vibrer le Studio des Arts Vivants



Le WAC s'offre le derby et se rapproche du sacre



Les centres de vaccination ouverts dimanche

Le ministère de la Santé a annoncé, vendredi, que les centres de vaccination seront ouverts tous les jours de la semaine, y compris dimanche, et ce dans le cadre de l'accélération de l'opération nationale de vaccination. "Dans le cadre de l'accélération de l'opération nationale de vaccination, et afin qu'elle bénéficie aux catégories âgées de plus de 40 ans n'ayant pas encore reçu leurs doses, les centres de vaccination seront ouverts le dimanche", indique le ministère dans un communiqué.

Ainsi, ajoute la même source, les citoyennes et citoyens concernés sont appelés à se diriger vers les centres de vaccination tous les jours de la semaine, y compris le dimanche.

La Marine Royale porte assistance à 244 migrants irréguliers

Des garde-côtes de la Marine Royale en mission de patrouilles maritimes en Atlantique Nord et en Méditerranée ont porté assistance, récemment, à plusieurs embarcations de fortune et kayaks ayant à bord un total de 244 candidats à l'émigration irrégulière à majorité des Subsahariens, apprend-on de source militaire. Certains d'entre eux, dans un état de santé très dégradé, ont reçu les soins nécessaires à bord des unités de la Marine Royale avant d'être ramenés aux différents ports du Royaume et remis à la Gendarmerie Royale pour les procédures administratives d'usage, précise-t-on de même source.

Entretiens à Rabat entre le ministre des A.E et le Haut représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel

Nasser Bourita : *Le Maroc demeure attaché à la stabilité et au développement du Sahel*



Le Maroc demeure sincèrement attaché à la stabilité et au développement du Sahel, une région avec laquelle le Royaume partage une histoire commune et des liens humains forts, a affirmé, vendredi à Rabat, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'entretiens avec le Haut représentant de l'Union africaine (UA) pour le Mali et le Sahel, Maman Sambo Sidikou, il a relevé que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a toujours considéré que les approches simplistes au Sahel sont vouées à l'échec et que la région doit être appréhendée avec responsabilité et sérénité, tout en s'attachant de manière globale à l'ensemble de ses contraintes.

Malheureusement, la dernière décennie a été marquée par une prolifération des initiatives, une mobilisation des ressources et une mul-

tiplication d'événements diplomatiques avec peu de résultats, a regretté Nasser Bourita, ajoutant qu'il est aujourd'hui important pour la communauté internationale et pour l'UA de mettre à jour cette approche et de l'adapter aux nouvelles contraintes et réalités de la région, tout en tirant les enseignements nécessaires de l'expérience antérieure.

Le ministre a, par ailleurs, souligné "le soutien total" du Maroc à Maman Sambo Sidikou après sa nomination comme Haut représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel.

Grâce à son expérience, sa connaissance de la région et son réseau, il apportera une valeur ajoutée à l'action de l'UA et de la communauté internationale concernant ce dossier, a soutenu Nasser Bourita.

Le Maroc, conformément aux Hautes instructions de Sa Majesté le Roi, sera aux côtés de Maman Sambo Sidikou pour la réussite de son mandat, a assuré le ministre.

Le Royaume, qui entretient des

liens bilatéraux forts et importants avec chacun des pays du Sahel, continuera à s'impliquer de manière active et constructive pour agir, dans le cadre de l'effort international, en faveur de la stabilisation et du développement de cette région, a-t-il dit, rappelant que les pays de la région souhaitent que le Maroc reste actif et présent à leurs côtés dans cette phase particulière.

Pour sa part, Maman Sambo Sidikou s'est dit "rassuré" par le soutien du Maroc, un pays qui a toujours occupé une place importante auprès des Sahéliens et de toute l'Afrique.

Maman Sambo Sidikou, qui a choisi le Maroc pour l'une de ses premières visites officielles depuis sa nomination, après le Niger et le Mali, a salué la présence continue du Royaume, sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, lors des réunions du G5 Sahel, groupement qui s'attelle à garantir les conditions de développe-

ment et de sécurité dans l'espace des pays membres, à savoir la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec Nasser Bourita, il a évoqué le dossier du Mali, pays qui, a-t-il dit, se trouve dans une situation "complexe" qui ne peut être réglée avec "une recette toute faite".

"La complexité de ce dossier fait que nous devons accompagner le peuple malien", a souligné Maman Sambo Sidikou.

"Nous travaillons avec des partenaires comme les Nations unies, la France et l'Union européenne, mais le dossier malien est avant tout africain", a rappelé le responsable, appelant à une présence plus importante de l'Afrique sur ce dossier.

A cet égard, il a dit compter sur le Maroc sur plusieurs aspects, citant à titre exemple sa rencontre, jeudi, avec le secrétaire général de la Rabita Mohammadia des oulémas, Ahmed Abbadi.

La Rabita "incarne une dimension extrêmement importante du travail réalisé par le Maroc pour nous soutenir dans l'appréhension de notre Islam qui est un Islam de tolérance et de construction", a soutenu Maman Sambo Sidikou.

Sur le plan bilatéral, le Maroc forme des centaines d'imams et d'oulémas de la sous-région sahélienne, a-t-il rappelé, mettant l'accent sur l'importance de généraliser cette expérience au niveau continental.

Maman Sambo Sidikou n'a pas manqué de réitérer sa reconnaissance au peuple du Maroc et à Sa Majesté le Roi pour toutes les actions réalisées en faveur du Sahel, louant notamment la solidarité du Royaume "qui a été aux côtés des pays du Sahel, lorsque la pandémie de la Covid-19 a frappé durement nos Etats les plus démunis".

Pas contents les MRE de la liste "B"

Il y a de quoi

Les 11 hôtels casablancais censés abriter les voyageurs arrivant des pays de la liste B affichent déjà complets. En effet, les MRE désirant rentrer au Maroc et qui doivent se soumettre à un isolement sanitaire de 10 jours n'ont droit qu'à une seule réponse : « Désolé, toutes nos chambres sont occupées. Peut-être qu'il y aura des chambres libres dans les jours qui viennent, mais nous ne sommes pas si sûrs ». Pourtant, une réservation vaut aujourd'hui de l'or pour ces voyageurs qui ne peuvent pas embarquer sans un tel document.

En effet, les autorités marocaines ont annoncé la reprise progressive des vols à compter du 15 juin dernier selon une classification des pays en deux listes (A et B). Les passagers en provenance des pays de la liste B devront solliciter auprès des autorités marocaines une autorisation exceptionnelle, effectuer un test PCR négatif moins de 48 heures avant la date d'entrée sur le territoire marocain et se soumettre à un isolement sanitaire de 10 jours une fois sur place. Une liste des hôtels participants a été établie par le ministère délégué aux Affaires étrangères, chargé des Marocains résidant à l'étranger concernant 17 villes (Casablanca, Tanger, Asilah, Tétouan, Essaouira, Inezgane, Ait Melloul, Dakla, Ouarzazate, Nador, Oujda, Agadir, Laâyoune, Al Hoceïma, Marrakech, Rabat et Fès).

« Tous les hôtels affichent complets, même les 4 et 5 étoiles sont également fortement sollicités puisque sans réservation, il n'y a pas de voyage possible. Aujourd'hui, ce sont les hôtels 3 étoiles qui sont pris d'assaut vu qu'ils sont moins chers par les MRE installés à Dubaï, en Arabie Saoudite ou au Qatar. Il y a également un grand nombre d'étudiants marocains en provenance de l'Ukraine qui



Ph: Laaraki

n'avaient pas la possibilité de rentrer l'année dernière. A souligner que même si certains hôtels arrivent à assurer quelques chambres, ce n'est pas pour une période de 10 jours», nous a indiqué Saïd Ben Mbarak, chef de l'agence touristique El Yakout à Casablanca. Et de poursuivre : « La situation risque de se compliquer davantage notamment avec la fête de l'Aïd El kebir et la période de vacances. A noter qu'une nuitée en 3 étoiles coûte 650 DH par personne. Elle comprend le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner. Et il faut compter entre 850 et 900 DH pour une nuitée en 4 étoiles et 1.000 DH en 5 étoiles en pension complète ».

Pour notre interlocuteur, ces prix spéciaux décidés par l'Etat semblent corrects. Mais, ils s'avèrent plus chers si

on prend en compte une réservation de 10 jours. « Un séjour de 10 journées en hôtel 3 étoiles coûte à une seule personne 6.500 DH. S'il s'agit d'une famille composée de trois personnes, l'ardoise s'élèvera à 19.500 DH. Quant à un séjour en 4 ou 5 étoiles, il faut déboursier respectivement 9.000 et 10.000 DH pour une seule personne et 27.000 et 30.000 DH pour une famille de trois personnes », a-t-il précisé.

Mais, il n'y a pas que les hôtels qui posent problème, la réservation d'un billet d'avion est devenue une mission impossible. Il faut beaucoup de patience et de persévérance. En effet, il faut passer des heures et des heures, voire des journées devant son écran d'ordinateur ou son téléphone portable, pour décrocher le

précieux sésame. « Les billets se vendent comme des petits pains dès l'annonce de leur commercialisation en ligne. La situation pourra évoluer dans les prochaines journées puisque la RAM compte assurer des vols supplémentaires », nous a déclaré Saïd Ben Mbarak. Et d'ajouter : « Mais cela n'empêche pas la confusion dont laquelle vivent beaucoup de nos concitoyens qui ne savent plus s'ils doivent voyager ou rester chez eux ».

Pour les autorités sanitaires marocaines, il importe de noter que la reprise des voyages internationaux et la relance du tourisme constituent une prise de risque non négligeable de recrudescence épidémique, qui vient s'ajouter à celui engendré par la levée des restrictions sur les rassemblements et les déplacements,

qui étaient imposées au mois de Ramadan.

Selon le ministère de la Santé, le risque sanitaire que constituent les voyages à partir d'un pays est évalué selon les critères de la disponibilité de données épidémiologiques et celles relatives aux capacités de détection et de surveillance génomique ainsi que de la tendance évolutive de la situation épidémiologique et le niveau de la circulation des variants préoccupants du SARS-CoV-2. A rappeler que le classement des pays en deux listes a été adopté en commission interministérielle, tenant compte aussi bien de l'évaluation du risque sanitaire que d'autres critères. Ce classement est ainsi mis à jour bimensuellement et à chaque fois que l'un des deux paramètres précités l'impose.

Hassan Bentaleb

La responsabilité morale des journalistes dans la diffusion d'informations sur les réseaux sociaux

Développer l'expérience journalistique sur la base des expertises et expériences réussies des pays pionniers en la matière, dans le respect total et responsable de la liberté d'expression

La responsabilité morale des journalistes dans la diffusion d'informations sur les réseaux sociaux, tel a été le thème débattu par des spécialistes et des professionnels des médias lors d'une conférence organisée vendredi dernier par le Conseil national de la presse (CNP).

Dans son allocution d'ouverture, Younes Moujahid, président du CNP, a mis l'accent sur la responsabilité globale et publique du journaliste professionnel dans la presse, et ses limites en dehors des institutions médiatiques, soulignant qu'il est tenu de respecter les règles déontologiques de la profession.

Selon lui, l'objectif escompté de ce genre de rencontres repose sur la volonté de développer l'expérience journalistique sur la base des expertises et expériences réussies des pays pionniers en la matière, dans le respect total et responsable de la liberté d'expression.

L'allocution du président de la commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur au sein du conseil, Nouredine Miftah, était sur la même longueur d'onde.

Il a, ainsi, souligné que les réseaux sociaux sont devenus désormais une nouvelle réalité qui s'impose avec force, relevant que la révolution médiatique numérique y afférente fait que les informations ne sont plus liées comme par le passé au volet professionnel reconnu, mais à celui d'informer le citoyen en un temps record.

Il s'est aussi interrogé sur le degré de respect du porteur de la qualité de journaliste des règles morales dans la diffusion de propos personnels et non à la demande de son entreprise médiatique, et qui pourraient être des propos subjectifs sur différentes questions sociales.

Il a également insisté sur l'importance du rôle assumé par le journaliste dans l'information des citoyens, notant que la liberté d'expression du journaliste n'a pas de limite et n'est régie que par le respect des règles juridiques et morales qui sont en constante évolution.

De son côté, le directeur de l'Institut supérieur de l'information et de la communication, Abdellatif Bensfia, a mis l'accent sur la grande sensibilité que revêt la question de la responsabilité morale en matière de diffusion de publications individuelles sur les réseaux sociaux, qu'il s'agisse de journalistes professionnels ou de public récepteur, notamment lorsqu'il s'agit de distinguer entre les propres propos individuels et ceux émanant de l'intérieur de l'entreprise médiatique.

Pour ce qui est de l'impact des propos subjectifs du journaliste sur la réputation de l'entreprise dont il relève, Abdellatif Bensfia a souligné qu'en l'absence d'un contrat entre l'établissement et le journaliste à ce sujet, la question reste tributaire du respect des règles professionnelles et déontologiques régissant les formes d'expression sur les réseaux sociaux.

Le journaliste ne peut en aucun cas priver le public avide de l'opinion libre et d'informations rapportées de divers milieux professionnels, a-t-il ajouté, tout en s'interrogeant sur la question de faire le lien entre les médias traditionnels qui accomplissent un travail organisé et les réseaux sociaux qui permettent cette opinion libre dont nous avons besoin en tant que public.

Les autres interventions ont été axées sur différentes questions liées notamment à la responsabilité morale, à la conscience professionnelle, à l'engagement professionnel et aux règles déontologiques.

Il y a lieu de signaler que le CNP avait précisé dans un communiqué qu'il vise à travers cette rencontre à associer les professionnels et la société civile au débat autour des questions actuelles de la presse et de la société, dont l'aspect éthique lié à un nouveau moyen de communication devenu d'une grande influence.

Elle vise également à répondre à des questions d'actualité relatives au droit du journaliste à l'expression personnelle, au droit de la société à la clarté et à la responsabilité, à travers des professionnels à l'intérieur et à l'extérieur de leurs institutions, ainsi qu'aux limites de cette responsabilité éthique si elle est reconnue et si elle est liée à la conscience ou à la régulation de l'entreprise ou des organismes d'autorégulation.

Il s'agit également de répondre à des

questions telles que : le journaliste a-t-il une vie privée dans laquelle il est libre des obligations des comportements professionnels ? Sur quel fondement un journaliste doit-il maintenir son image en dehors de son travail ? Par quelle légitimité professionnelle ou sociale peut-on imposer aux journalistes des règles déontologiques en dehors du travail ? Et à quoi sert cela ? Ainsi qu'à d'autres questions dont les réponses visent à créer une accumulation de l'effort collectif afin d'accompagner les problématiques posées par la révolution technologique dans la communication sur le corps journalistique et sur la société en général.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du travail conjoint entre les comités de réhabilitation et d'éthique, relève le communiqué, notant qu'elle sera suivie de conférences mensuelles, qui contribueront à un effort d'explication, de sensibilisation et de jurisprudence sur les questions soulevées par la charte de déontologie de la profession dans sa relation avec les professionnels et les destinataires ainsi que le développement que connaissent les chartes de conduite à travers le monde dans l'optique d'atteindre un objectif suprême, à savoir la contribution à la préservation du fond du service médiatique responsable à la lumière de l'explosion communicative qui a presque dépassé tout le monde.

H. T

Entretien avec Anthony Bellanger, secrétaire général de la FIJ

Le journaliste n'est ni juge ni policier. C'est là un pilier de notre Charte d'éthique mondiale



Le SNPM a bien tenu son rôle car il va de sa crédibilité en tant que syndicat national au même titre que la FIJ

Anthony Bellanger, secrétaire général de la Fédération internationale des journalistes, a effectué une visite de trois jours au Maroc au cours de laquelle il a tenu, en compagnie des membres dirigeants du Syndicat national de la presse marocaine (Abdelhlab Bekkali, Abdel Kébir Khebbichine et Hanane Ribab, entre autres) des rencontres et des réunions avec les parties concer-

nées par les affaires de Raissouni et Radi. Dans cet entretien, le secrétaire général de la FIJ nous livre son point de vue à propos de sa visite au Maroc et ses résultats.

Libé : En tant que secrétaire général de la FIJ, vous étiez en mission dans notre pays durant 3 trois jours. Quelle est la na-

ture de votre mission ?

Anthony Bellanger : Le Secrétaire général de la FIJ est le représentant de 600.000 journalistes et celui aussi qui soutient ses camarades, partout dans le monde.

A l'occasion de toutes mes missions internationales, je mets toujours un point d'honneur à soutenir nos affiliés.

A Casablanca, durant ces trois jours, il était important pour la FIJ de bien appréhender les détails de ces deux affaires mêlant des journalistes, plaignants et accusés, et de rencontrer toutes les parties. Ces deux histoires ont largement été commentées à l'étranger, en Europe comme dans d'autres pays du monde arabe, par des ONG et des affiliés de la FIJ, et cette mission était finalement absolument nécessaire pour nous tous.

Le soutien logistique et organisationnel du SNPM fut ici primordial. Et je remercie encore une fois tous les militants qui se sont pliés en quatre pour que cette mission soit menée à bien.

Vous avez tenu, en compagnie des membres du SNPM, des réunions avec les différentes parties impliquées ou concernées par les affaires Soulaïmane Raissouni et Omar

Radi. Quelles conclusions avez-vous tirées de ces différents rencontres ?

Après les audiences à la Cour d'appel, ces rencontres avec toutes les parties étaient essentielles pour moi car elles m'ont permis d'écouter tout le monde avec la même responsabilité, avec la même attention, avec le même respect.

Je ne veux tirer aucune conclusion sur ces deux affaires car ce n'est ni mon rôle, ni le but de ma mission. D'autant que la procédure judiciaire est toujours en cours.

Je dois regretter fermement la longueur excessive de ces incarcérations préventives pour les deux accusés, tout comme la lenteur des procédures pour les deux victimes et j'appelle le ministre de la Justice à trouver des solutions pour toutes les affaires marocaines.

Je fais confiance au SNPM pour me tenir au courant de la suite de ces audiences.

Vous avez soutenu à maintes reprises lors de la conférence de presse organisée au siège du SNPM à Casablanca que le journaliste n'est ni juge ni policier. Qu'entendez-vous concrètement par cette phrase ?

Cette phrase est un pilier de

notre Charte d'éthique mondiale des journalistes (article 11), et fait partie des devoirs du journaliste, celui de ne jamais oublier le fond de sa mission : informer de façon indépendante. Si le journaliste l'oublie, il s'expose à des fautes déontologiques et dépasse la mission sociale qui est la sienne. Pour ma part, je l'ai toujours en tête et cette Charte me permet de bien garder l'essentiel au premier plan : celui de bien informer les citoyens.

Que pensez-vous de la position prise par le SNPM dans les affaires de Raissouni et de Radi ?

Le SNPM a précisément respecté ce devoir du journaliste, celui de ne pas prendre parti, celui de ne pas juger, celui d'aider sa consœur (plaignante) et ses deux confrères (accusés) lorsque cela a été nécessaire.

Le SNPM a bien tenu son rôle car il va de sa crédibilité en tant que syndicat national au même titre que la FIJ en tant qu'organisation professionnelle internationale. Ces affaires, une fois encore, sont de bons cas d'école pour l'ensemble de nos consocuteurs et confrères, au Maroc comme à l'étranger.

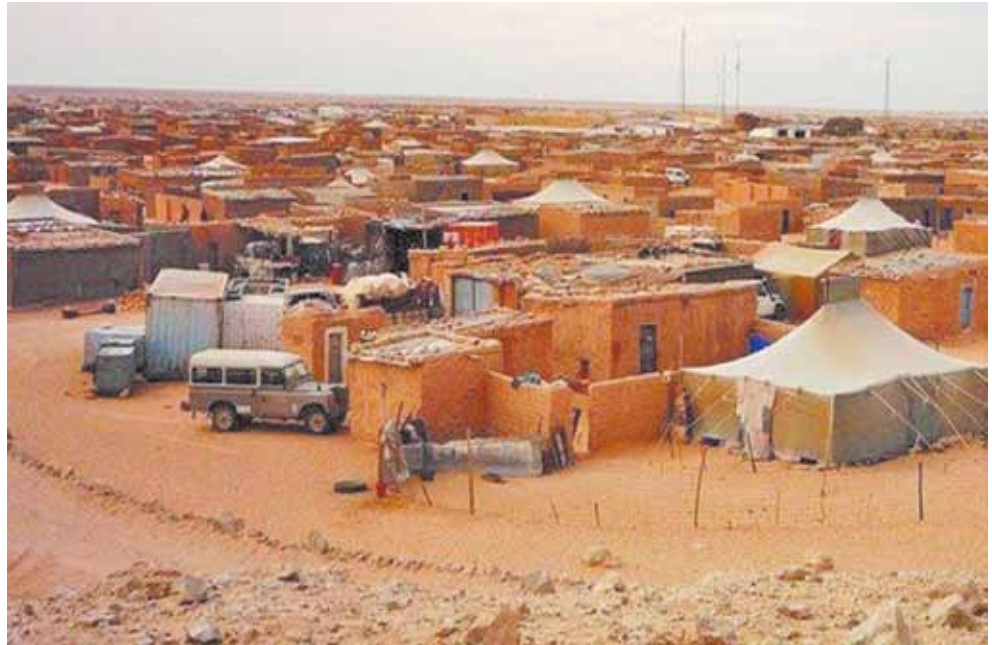
Propos recueillis par Mourad Tabet

Appel à l'ouverture d'une enquête sur le recours à la torture systématique par le Polisario

Le Forum sahraoui contre la torture et la discrimination raciale a appelé à l'ouverture immédiate d'une enquête sur les rapports soumis par des institutions et des individus en raison de la torture systématique, des agressions et des violations dont sont victimes les habitants des camps dans les geôles du Polisario, qui n'excluent même pas les enfants. C'est ce qu'a comporté une déclaration publiée par le Forum, en marge de la Journée internationale contre la torture et de soutien aux victimes de la torture, qui a été adoptée par les Nations unies le 26 juin de chaque année comme une tradition annuelle.

Le Forum a déclaré : « Cette journée nous rappelle que la torture est un crime contre l'humanité et offre aux militants des droits de l'Homme l'occasion de s'unir contre cette pratique cruelle et ce crime odieux contre l'humanité. C'est également l'occasion de condamner la pratique de la torture et de soutenir toutes les victimes de torture en général, notamment des enfants mineurs que les militants des droits humains considèrent comme une forme de torture », a ajouté le porte-parole du forum.

Le Forum a indiqué que les organisations de défense des droits de l'Homme engagées dans le domaine de la lutte contre la torture avaient déjà ratifié la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements



cruels, inhumains ou dégradants. Convention qui a été adoptée par le Haut-Commissaire des Nations unies le 10 décembre 1984, et qui est entrée en vigueur le 26 décembre 1987. Ces organisations ont également ratifié par la suite le Protocole facultatif avenant de la

Convention contre la torture, le 1er novembre 2012.

La même source a ajouté que cette ratification s'inscrit dans le cadre de la compatibilité de la structure législative avec les principes universels de protection des droits de l'Homme et d'harmonie avec la

dynamique de criminalisation de la torture, qui vise à garantir les droits fondamentaux tels que le droit à la vie et le droit à l'intégrité physique et d'assurer la cohérence entre le document constitutionnel et la pratique juridique de l'Etat.

Ahmadou El-Katab

Arancha Gonzalez abandonnée par ses collègues

Après que ses collègues du gouvernement espagnol, notamment la ministre de la Défense, l'ont pointée du doigt, l'état se resserre autour d'Arancha Gonzalez du fait de sa gestion de l'accueil de Brahim Ghali, alors que la justice s'intéresse avec insistance à l'affaire et que la presse espagnole de droite accentue la pression sur la ministre des Affaires étrangères à propos des circonstances d'entrée de Brahim Ghali en Espagne, apportant de nouvelles révélations attestant de sa responsabilité directe dans les privilèges accordés au chef du Polisario le 18 avril à la base de Saragosse.

Ainsi, le média d'extrême-droite Vozpopuli, proche de Vox, indique dans son numéro du samedi 3 juillet qu'Arancha Gonzalez a entouré l'arrivée de Ghali en Espagne de mystère. Seuls quelques privilégiés en étaient au parfum.

La publication indique que même la n°2 du ministère des Affaires étrangères, la secrétaire

d'Etat Christina Gallach, qui avait convoqué l'ambassadrice du Maroc suite aux déclarations de Saad Dine El Otmani sur la marocanité de Sebta et Mellilia, n'était pas au courant de l'accueil de Ghali.

L'ambassadeur espagnol à Alger, Fernando Morán, ainsi que la directrice générale de la division Maghreb, Eva Martínez, ont été également maintenus à l'écart, explique la même source.

Interrogé sur ces « précautions » prises par Arancha Gonzalez, l'Office d'information diplomatique (OID), relevant de ses prérogatives, a éludé une question de Vozpopuli sur ce sujet. « Nous pouvons vous dire que toutes les personnes qui avaient besoin de savoir avaient été informées », a répondu l'OID.

Pour sa part, le journal « El Español », proche de la droite, a accusé la cheffe de la diplomatie d'avoir « violé le code Schengen de l'Union européenne et ses propres règles pour laisser entrer Ghali en Espagne », précisant que des diplomates sont dispen-

sés du contrôle douanier de leurs bagages, mais ne peuvent en aucun cas se soustraire au contrôle des passeports ».

Cette offensive coordonnée intervient en réponse aux déclarations de la ministre des Affaires étrangères sur cette affaire.

En effet, dans une interview accordée, jeudi soir à la Radio nationale d'Espagne, Arancha Gonzalez a affirmé que l'opération d'accueil de Brahim Ghali a respecté à la « lettre » les normes établies. Les passagers d'avions officiels, comme c'est le cas pour celui ayant transporté Ghali « doivent s'identifier avant d'entrer et cela doit être notifié aux autorités diplomatiques compétentes afin que les procédures pertinentes soient facilitées à leur arrivée dans notre pays », a-t-elle soutenu.

Une sortie qui n'a pas convaincu la classe politique et la justice. Vendredi 2 juillet, l'avocat Antonio Urdiales a demandé au juge d'instruction Rafael Lasala d'exiger des explications du ministère des

Affaires étrangères sur les ordres donnés au ministère de la Défense pour que le chef du Polisario soit dispensé du protocole traditionnel de contrôle de son passeport à la base de Saragosse.

Cette affaire fragilise davantage Arancha Gonzalez. Sa gestion de l'entrée de Brahim Ghali n'a pas eu l'adhésion des autres membres du gouvernement, notamment les ministres régaliens du PSOE.

Si au début de la crise, la presse ibérique avait fait état de l'opposition du ministre de l'Intérieur à l'accueil du chef du Polisario, c'est au tour désormais de sa collègue à la Défense de prendre ses distances. Margarita Robles a affirmé, hier, que son département « n'a aucun type de compétence » dans la réception d'un « avion d'Etat », renvoyant ainsi la balle dans le camp d'Arancha Gonzalez.

Margarita Robles vient ainsi appuyer les réponses du général Cañabate, commandant de la base de Saragosse, aux questions du juge Lasala.

Le militaire avait affirmé, la semaine dernière, que sur ordre du ministère des Affaires étrangères reçus par l'état-major de l'armée de l'air, le personnel de l'avion de la présidence algérienne avec à son bord Brahim Ghali « n'a pas subi le traditionnel contrôle des passagers à la frontière ».

Le général a indiqué que le département d'Arancha Gonzalez n'a pas facilité aux militaires l'accès à l'identité du chef du Polisario et de son compagnon.

Dans la situation actuelle, tout le monde se ligue contre Arancha Gonzalez : les médias, l'opposition de droite et la justice, ignorant la responsabilité du chef de l'exécutif, Pedro Sanchez. Bien que répondant aux incursions de Pablo Iglesias sur les dossiers du Sahara, de la Bolivie et du Venezuela, Arancha Gonzalez a affirmé et répété que la politique étrangère du gouvernement espagnol est définie par le président et la ministre des Affaires étrangères.

A.E.K

Installation du nouveau consul honoraire du Maroc à Aalborg



Le nouveau consul honoraire du Royaume du Maroc à Aalborg (Danemark), Lars Siggaard Andersen, a été installé, samedi, dans ses fonctions lors d'une cérémonie organisée par l'ambassade du Maroc à Copenhague.

Lors de cette cérémonie, marquée par la remise de l'Exéquatour au nouveau consul honoraire, l'ambassadeur du Maroc au Danemark, Khadija Rouissi, a mis l'accent sur l'intérêt de ce consulat honoraire pour davantage de rapprochement entre les deux Royaumes.

Elle a indiqué que l'ouverture de ce consulat honoraire à Aalborg, avec circonscription consulaire sur la région du Nord, Nordjylland, répond à la volonté

du Maroc de renforcer sa présence et son action diplomatiques au Danemark, notamment dans la grande région du Nord aux potentialités économiques énormes.

Saluant l'excellence des relations de coopération bilatérales, elle a relevé les attentes du Maroc de ce consulat honoraire en termes de promotion économique, touristique et culturelle pour impulser une nouvelle dynamique aux échanges entre les deux pays et apporter, en cas de besoin, une assistance de proximité aux ressortissants marocains établis dans la région du Nord.

De son côté, Lars Siggaard Andersen s'est félicité de la confiance placée en lui par les autorités marocaines, fai-

sant part de son engagement à travailler en synergie avec l'ambassade du Maroc à Copenhague en faveur de la promotion et du renforcement du partenariat maroco-danois.

Président directeur général de "Andersen Consult ApS", Lars Siggaard Andersen est très actif en matière de promotion des relations économiques maroco-danoises.

Depuis la création de son bureau de conseils en 2002, il accompagne un réseau important de petites et moyennes entreprises danoises à s'implanter à l'étranger. Il a effectué plusieurs missions économiques et commerciales dans différents pays, y compris le Maroc où il a conduit une délégation d'une trentaine d'entreprises en 2017.

Affrètement de deux night ferry de 2.000 passagers et 500 voitures chacun

En application des hautes instructions Royales relatives à la facilitation du retour des Marocains résidant à l'étranger (MRE), le ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau a annoncé, samedi, avoir affrété deux navires night ferry d'une capacité mobilisée de 2.000 passagers et 500 voitures chacun, dans le cadre d'une convention avec l'Autorité portuaire de Tanger Med.

L'exploitation des deux navires a été confiée, suite à une consultation restreinte, à la compagnie marocaine Intershipping pour renforcer les dessertes maritimes existantes, indique le ministère dans un communiqué.

Les tarifs qui seront appliqués à bord de ces deux navires affrétés par l'Etat sont conformes aux tarifs de base de 995 euros pour un pack de référence composé d'une voiture et de 4 passagers. Cette offre additionnelle permet de porter à 10 le nombre de navires long-courrier exploités durant l'opération Marhaba 2021.

Les passagers qui souhaitent obtenir des informations détaillées sur les navires déployés et leurs programmes de rotations ainsi que sur les modalités de remboursement peuvent appeler les numéros verts national (0539337155) et international (0801005060), mis en place par le ministère.

Enfin, le ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau incite les passagers et les compagnies maritimes à respecter toutes les mesures de prévention contre la propagation de la Covid-19 édictées par les autorités sanitaires marocaines et celles des pays de liaison.



Les non affiliés en tête des élections des représentants des travailleurs

Les candidats non affiliés, avec 24.429 délégués (51,35%), sont arrivés en tête des élections des représentants des salariés dans les secteurs public et privé au titre de l'année 2021, d'après les résultats définitifs présentés vendredi à Rabat.

L'Union marocaine du travail (UMT) a occupé la deuxième position avec 7.362 délégués (15,48%), suivie de l'Union générale des travailleurs au Maroc (UGTM), qui a aligné 5.977 délégués (12,56%), et la Confédération démocratique du travail (CDT), qui a fait élire 3.423 délégués (7,20%).

En cinquième position, on retrouve l'Union nationale du travail au Maroc (UNTM) (2.680 /5,63%), devant la Fédération démocratique du travail (FDT, 1.326/2,79%), l'Organisation démocratique du travail (ODT, 560/1,18%) et d'autres syndicats (1.816/3,82%).

S'agissant des élections dans le secteur privé qui comporte le plus grand nombre de représentants, les non affiliés ont raflé 22.213 sièges, soit un taux de 57,30%, suivis de l'UGTM (5.035/12,99%), l'UMT (4.969/12,82%), l'UNTM (2.339/6,03%), la CDT (2.113/5,45%), la FDT

(440/1,14 %), l'ODT (409/1,06%) et d'autres syndicats (1.245/3,21%).

Dans une déclaration à la presse, la directrice du travail au ministère du Travail et de l'Insertion professionnelle, Salima Admi, a souligné qu'en dépit de la conjoncture liée à la pandémie de Covid-19, les élections se sont déroulées dans les meilleures conditions et toutes les mesures de prévention ont été prises à cet effet.

Le nombre d'entreprises ayant organisé des élections a considérablement augmenté cette année, donnant lieu à une présence en force des délégués des salariés, s'est-elle félicitée.

Elle a attribué le succès de ces échéances aux dispositions efficaces prises par les départements concernés et la mobilisation agissante des organisations syndicales.

Le directeur de la Fonction publique au département de la Réforme de l'Administration, Toufik Azeroual, a, de son côté, indiqué que les services de ce département ont accompagné le déroulement de ces échéances au sein des institutions publiques et des collectivités territoriales, à travers un ensemble de notes régissant cette opération et expliquant les différentes procédures les encadrant.

Sam Mangwana : Y a d'la rumba dans l'air

Portrait



Sam Mangwana est de retour ! "Lubamba", dernier album du chanteur paru en 2016 en Angola, son pays d'origine, est désormais disponible partout, et cet ancien membre de formations légendaires de la rumba congolaise des années 60 revient en France.

Signe de la notoriété toujours intacte de Sam Mangwana : ayant décidé de relancer sa carrière internationale après quinze ans passés en Angola, il n'a eu aucun mal à réunir autour de lui quelques pointures. L'on rejoint le batteur Jean Emile Biayenda, fondateur des Tambours de Braza, Isabel Gonzalez et Valerie Belinga, anciennes choristes de Manu Dibango ou Ray Lema, Colin Laroche, ancien guitariste de la chanteuse ivoirienne Dobet Gnahoré...

Avec cette "dream team", il devait retrouver le public parisien en février. Mais les interdictions dues à la Covid l'en ont empêché. Qu'à cela ne tienne ! Capté, le concert diffusé en streaming en est à quelque 480.000 vues !

Interrogé par l'AFP, Sam Mangwana se remémore comment il est devenu chanteur, à la fin de son adolescence. Scolarisé à Kinshasa, où lui et sa famille vivaient après avoir fui l'Angola, "un ami d'enfance me dit un jour : +comme tu composes des mélodies assez intéressantes, est-ce que je peux te brancher avec Roche-

reau?+". Tabu Ley Rochereau, la star de la rumba congolaise, l'enrôle sur le champ.

"Imaginez un jeune chanteur de 17 ans accompagner le grand Rochereau sur la place de Kinshasa, en 1963 ! c'était fantastique, extraordinaire !", raconte près d'un demi-siècle plus tard le chanteur, qui cultive une certaine nostalgie.

Plusieurs chansons de "Lubamba" ont la saveur de cette rumba congolaise des origines.

Ce genre musical totalement original, fusion de "son montuno" et de "cha cha cha" cubains, de polyryth-

mies d'Afrique centrale sur lesquels se posent les chants en lingala et des guitares en boucle, naît à la fin des années 40.

Elle va faire danser pendant plusieurs décennies Léopoldville - devenu Kinshasa en 1960 - et Brazzaville, où pullulent dancings et orchestres, mais aussi toute l'Afrique Noire, où elle devient majoritaire, via la radio.

Dans cette période d'euphorie, Sam Mangwana, familiarisé très tôt avec le chant au sein de la chorale de son école, se taille une solide réputation, au sein des deux grands orchestres de l'époque, l'African Fiesta de "Seigneur" Rochereau, le TPOK Jazz de Franco, et du sien, le Festival des Maquisards.

Sa maîtrise des langues, ses notions de solfège, ses talents de compositeur, sa conscience politique, vont faire la différence.

En 1975 sonne l'heure du départ : l'Angola proclame son indépendance. Sam Mangwana, selon une promesse faite à ses parents, part participer à la reconstruction de son pays d'origine.

Mais la guerre civile éclate rapidement. Notre chanteur part à l'aventure : Togo, Ghana, Nigeria, Cameroun sont parmi les nombreux pays d'Afrique où il séjourne, avant de se fixer à Abidjan, puis de choisir

la France dans les années 80 et 90.

Dans cette période, il ajoute plusieurs cordes à son arc, naviguant entre rumba, salsa, semba angolais, mélodée mandingue, soul music, influences malgaches ou sud-africaines... Sa carrière prend une dimension internationale. Il convie à sa table Kanté Manfila, Murray Head ou Manu Dibango.

"Je me suis toujours considéré comme un exilé, d'où ce réflexe de chaque fois m'adapter", poursuit celui qui, après être retourné en Angola à la fin de la guerre civile, reprend son bâton de pèlerin. Autoproclamé "citoyen du monde", mais enfant du Congo. La rumba congolaise constitue toujours l'ossature de son répertoire.

"J'ai vécu avec les pionniers de cette musique, je ne peux pas me défaire de ça et j'ai du mal à m'écarter de ce genre de structures. Dans ce style, je suis comme un poisson dans l'eau", confie-t-il.

A 76 ans, les traits se sont creusés, les cheveux ont blanchi, un voile léger s'est posé sur la voix. Mais le regard est toujours aussi pétillant sous la casquette, sa critique de la nouvelle génération aiguisée, et ses mélodies n'ont pas pris une ride.

Après quelques festivals estivaux, il sera à nouveau à l'affiche d'une salle parisienne, le 12 octobre, au New Morning.



Je me suis toujours considéré comme un exilé, d'où ce réflexe de chaque fois m'adapter

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma

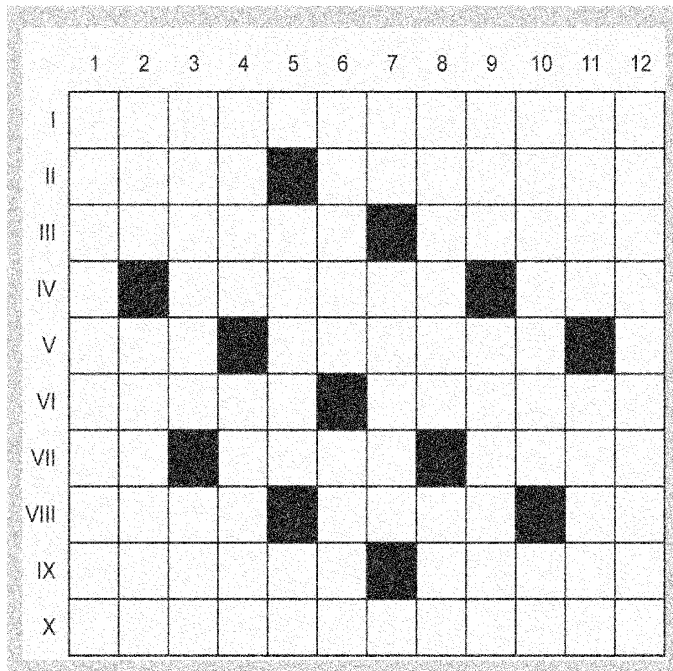
MÉLANC- OLIE	MACHIN	NOUVEAU	DE BAS EN HAUT: TELLEM- ENT	DÉMONS- TRATION	NATUREL	LETTRES D'ÉRIC	GARDÉE AVEC RANCUNE
DÉCHIFF- RÉ		EXISTER PORTEUR DE CHARGE			DÉBUT DE NIPATION SARCAS- ME		
FÉDÉRA- TION				MENU			
À L'ENVERS: ENLÈVE			VÈNÈRE VOUS COUPE LE SOUFFLE			APPLIQUÉ	
CURIE				SUBTILES	NACRÉE	EN ATTENTE	
MÉTAL	FORTER- ESSE	CARDIN- AUX		SUBTILES			FEINT
	FORME D'AVOIR CACHOTS			QUARTIER DE PARIS		POSSÉSSIF	
PÈRE DE THÉSÉE			FEMME AIMÉE ARTICLE			ARBRE CONIFÈRE BARRE OBLIQUE	
PRONOM		ARTICLE ESPAGNOL PAREIL		ASSISE		SANS- ABRI FLEUVE ESPAGNOL	
VEÏNE			INTERDIT COUP DE FEU				
VILLE DE SYRIE				VOYELLES VOYELLES			SYMBOLE DE L'OR
HALTE					SE HASARDAT		
LETTRES DE TITUS		NON RUSSE				SIFFLÉ	

Solution mots flechés d'hier

SAINT	COUPE D'UN MORCEAU	SAINT	V	FORME SPÉCIFIQUE MORCEAU LITRE	I	CONJONCTIF RÉPARTI EN DEUX	A	POULE DU DÉPART	PARMI	S	LOGIC
T	X	I		F	A	R	C	E	U	R	
L	I	R	E	A	O					A	
D	E	A	L	L	E	C	H	A	N	T	
A	R	G	E	N	T					U	R
E	T	O	M			C	R	E	D	O	
O	B	E	T							T	U
F	I	R	A	N		D	A	M	E		M
R	A	T	T	R	A	P	E			G	I
E	N	A	B	H	O	R	R	E	R		
D	I			I	G	L	O	O			
T	R	I	E	R		R	E	A		L	E
A	R	M	E	E		E	N	F	E	R	

<p>Directeur de la Publication et de la Rédaction Mohamed Benarbia</p> <p>Secrétaire général de la Rédaction Ahmed Saâdi</p> <p>Rédaction Mohamed Bouarab Hassan Bentaleb Alain Bouithy Mourad Tabet Wafaa Mejdoubi Mehdi Ouassat Chady Chaabi</p> <p>Responsable des ressources humaines Atika Rachdi</p> <p>Directeur artistique Fouad Ezzafir</p> <p>Service technique Khadija Sabi (Responsable) Meryem Warrach Myriem Rehane Khadija Halafi Hafid Bouzarouata Mariama Farki Elkandoussi Elmaridi</p>	<p>Révision Abdelmoumeïn Warrach Secrétariat Asmaa Tabaa</p> <p>Photographe Ahmed Laaraki</p> <p>Correspondants Ahmadou El Katab (Laâyoume) Abdelali khallad (Essaouira)</p> <p>Collaborateurs Chouaib Sahnoun Khalil Benmouya</p> <p>Adresse de la Rédaction 33, Rue Amir Abdelkader B.P. 2165 - Casablanca Maroc</p> <p>E-mail: Liberation@libe.ma Téléphone: 0522 61.94.04 0522 62.32.32 Fax de la rédaction: 0522 62.09.72</p> <p>Service annonces et publicité E-mail: annoncesliberation@libe.ma</p>	<p>Youssef El Gahs Mouna El Youssoufi Loubna Baghdadhi Latifa Mounib Rkia Ait Dahman Siham Zaiter Fadwa Choukri</p> <p>44, Avenue de EA.R 3ème Etage - Casablanca Tél: 0522 31.00.62 Fax: 0522 31.28.10</p> <p>Imprimerie Les Editions Maghrebines</p> <p>Distribution SAPRESS Dossier DE PRESSE 130/64</p> <p>Site web: www.libe.ma</p> <p>Journal Libération</p> <p>Libération Maroc</p> 
---	---	--

Mots croisés



HORIZONTALEMENT.

- I. Source d'emb outillage.
- II. Port du Morbihan. - Il en manque un morceau.
- III. Laissés pour compte. - Portion de tripes.
- IV. Courrier apostolique. - Des images et que ça saute !
- V. Suisse des origines. - Fut un Alexandre bienheureux.
- VI. Purgatifs à l'ancienne. - Votre argent l'intéresse.
- VII. Scandium. - Fille de cabaret. - Qui a fait le plein.
- VIII. Chant ou ennui. - La France n'y a eu qu'une médaille de bronze aux JO 1952. - Font d'hier un dictateur.
- IX. Sans valeur. - Mise en bouche.
- X. Suivent les traces de Pierre Bellemare.

VERTICALEMENT.

- 1. Antipathique.
- 2. Grecque ou basque. - A choisi la caserne.
- 3. À l'aise comme Blaise. - Visiteuse de Strasbourg.
- 4. Culotte faisant facilement des plis. - Est à la hauteur de l'adversaire.
- 5. C'est tout comme. - En plein rêve.
- 6. Ce n'est pas le chef qui y commande. - Qui s'y frotte s'y pique.
- 7. La 7 va vers le soleil. - Circulent à Phnom Penh.
- 8. Voies d'eau salée. - Il est hallucinant.
- 9. Il vaut la peine. - Mis en taule.
- 10. Envoyer un SMS. - Finit déçu.
- 11. Luit la nuit. - Faire son choix.
- 12. Bras de mer.

Grilles de sudoku

Facile

		1		9		5					
	2		5				9	6			
	9			4			7		8		
	4	7		8		6					
3		2	1		4	8		7			
		8		5		1	4				
2		9		1				8			
	1	3			7		5				
		5		3		2					

Moyen

1				5	7	4	6				
6	5			1							
				4					9		
8	2		5	7							
		3		4		9					
				9	8		3	5			
7			4								
				6			5	4			
2	4	1	8							3	

Difficile

				6		5	7				
			3						1		
1				4	5		3				
	5	4		3			2				
	8			5		3	1				
	7		5	2					9		
8					7						
	6	5		8							

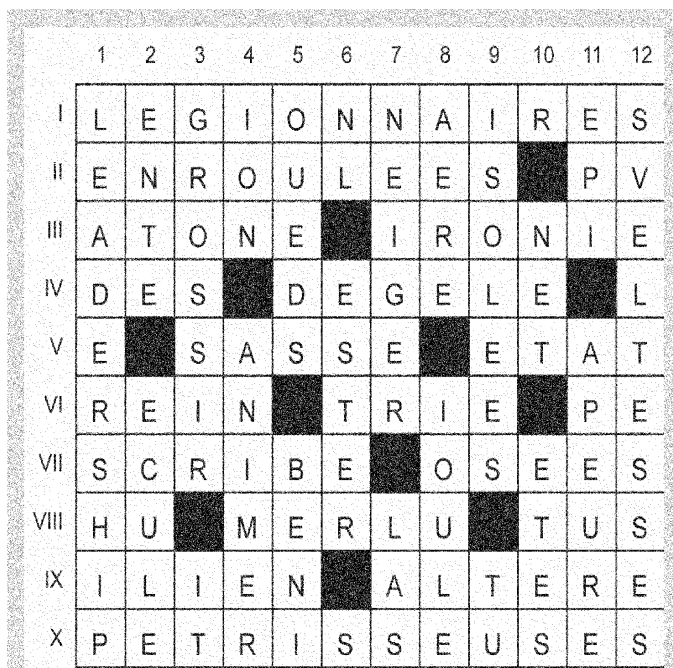
Expert

				7		1	2				
3			5	4			7				
					2				4		
		3	4							8	
			6				2				
8							7	6			
1			2								
	7			8	5					1	
	8	5		6							

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution mots croisés d'hier



Facile

2	8	1	4	3	6	9	7	5			
9	3	6	5	7	8	4	2	1			
7	4	5	1	9	2	6	3	8			
6	7	4	3	8	1	5	9	2			
8	5	2	9	6	4	3	1	7			
3	1	9	2	5	7	8	4	6			
4	6	8	7	1	3	2	5	9			
5	2	7	6	4	9	1	8	3			
1	9	3	8	2	5	7	6	4			

Moyen

6	7	4	3	5	2	9	8	1			
2	8	1	7	4	9	3	5	6			
9	5	3	8	1	6	4	2	7			
4	1	7	5	2	8	6	3	9			
3	9	8	4	6	7	2	1	5			
5	6	2	1	9	3	7	4	8			
8	4	9	2	7	5	1	6	3			
7	2	5	6	3	1	8	9	4			
1	3	6	9	8	4	5	7	2			

Difficile

2	8	9	7	4	6	5	3	1			
6	3	7	8	1	5	9	4	2			
5	1	4	9	3	2	6	8	7			
1	7	5	6	2	3	4	9	8			
8	4	3	1	5	9	7	2	6			
9	2	6	4	8	7	3	1	5			
7	6	8	3	9	1	2	5	4			
4	9	2	5	6	8	1	7	3			
3	5	1	2	7	4	8	6	9			

Expert

8	7	4	5	3	9	6	1	2			
5	9	2	8	6	1	4	3	7			
3	1	6	7	2	4	8	5	9			
2	8	9	6	4	5	1	7	3			
6	5	7	1	8	3	2	9	4			
1	4	3	9	7	2	5	6	8			
9	6	8	2	5	7	3	4	1			
4	2	1	3	9	6	7	8	5			
7	3	5	4	1	8	9	2	6			



Economie

La destination d'Agadir-Taghazout renforcée par de nouvelles liaisons aériennes

La destination d'Agadir-Taghazout sera renforcée par le lancement de nouvelles liaisons aériennes qui contribueront à la promotion de son attractivité touristique.

En vertu d'un accord stratégique paraphé récemment à Taghazout, par le directeur général de l'Office national marocain du tourisme (ONMT), Adel El Fakir, et le chef exécutif de "Ryanair", Eddie Wilson, la compagnie annonce l'ouverture d'une nouvelle base à Agadir qui sera opérationnelle dès novembre 2021.

Celle-ci bénéficiera de deux avions basés à l'aéroport d'Agadir Al Massira, et s'appuie sur un investissement de 200 millions de dollars et la création de 60 emplois directs, rapporte la MAP.

Avec ces moyens renforcés, "Ryanair" connectera ainsi Agadir à 7 pays européens (Irlande, France, Espagne, Portugal, Italie, Allemagne, Pologne). 16 nouvelles lignes seront ouvertes pour un total de 25 routes desservies et un total de 25 vols par semaine.

Un total de 229.000 sièges à l'arrivée seront ainsi offerts dès l'hiver 2021-2022, accompagnant la reprise de la destination Agadir-Taghazout au moment du pic saisonnier.

Cette capacité, déjà supérieure à celle offerte par la compagnie avant la pandémie (108.000 sièges à l'arrivée lors de l'hiver 2019-2020), continuera à monter en puissance pour atteindre 570.000 sièges à l'arrivée en 2024.

Au départ d'Agadir-Taghazout, "Ryanair" offrira également un accès facilité à des destinations touristiques hivernales (Ténérife, Malaga, Alicante) et à plusieurs city break (Rome, Dublin, Paris, Porto, Barcelone).

Pour célébrer l'ouverture de sa nouvelle base, "Ryanair" a lancé une offre spéciale avec des tarifs attractifs.

"Ryanair est un partenaire de longue date de la destination Maroc et joue un rôle clé dans notre dispositif visant à multiplier les connexions aériennes entre le Maroc et le monde", a souligné à cette occasion M.El Fakir.

Pour sa part, M.Wilson a affirmé que "nous sommes fiers d'annoncer l'ouverture prochaine de notre troisième base marocaine. Il s'agit pour nous d'un partenariat historique depuis notre premier vol sur Agadir en 2008 et nous sommes heureux de contribuer au développement de cette région, en tant que destination hivernale leader".

Cette annonce soutient l'accessibilité de la destination Agadir et son retour en première ligne des destinations les plus prisées. Elle accompagne également l'ouverture effective de la station Taghazout et son offre de nouvelle génération, entre esprit surf, tendance bohème et wellbeing.

L'économie circulaire du plastique, un "chantier collectif"



La construction d'une économie circulaire du plastique est un chantier collectif qui doit impliquer toutes les parties prenantes concernées, a souligné le Fonds mondial pour la nature (WWF)- Maroc à l'occasion de la Journée mondiale sans sacs en plastique.

Dans un communiqué, le Fonds a mis l'accent sur le rôle

que toutes les parties prenantes doivent jouer "afin de trouver les modèles les mieux adaptés aux spécificités régionales et nationales".

Le Maroc, en tant que pays qui a fait le choix de s'orienter vers une économie verte à travers plusieurs chantiers institutionnels liés aux divers objectifs de développement durable, a, dès 2016, interdit l'utilisation des sacs en plastique au niveau national, a rappelé WWF-Maroc.

Cette décision qui démontre l'engagement environnemental du Royaume est d'autant plus importante qu'elle s'accompagne aujourd'hui d'une prise de conscience sur la nécessité de mettre en œuvre une économie circulaire efficiente et durable, a relevé la même source, notant que le nouveau modèle de développement a en effet souligné l'importance de ce chantier structurant et incontournable. Célébrée le 3 juillet de chaque année, la Journée mondiale sans sacs en plastique est une opportunité pour faire le point sur la problématique de la pollution plastique, a précisé le communiqué. WWF-Maroc fait

savoir que les rapports et états des lieux nationaux et internationaux font état d'une "pollution plastique marine qui atteint des niveaux alarmants et qui contribue à la pollution et à la dégradation des écosystèmes naturels".

"Il est estimé, en effet, qu'environ onze millions de tonnes de déchets plastiques s'introduisent chaque année dans les océans du monde et que ces chiffres devraient quadrupler d'ici 2050, avec des effets dévastateurs sur l'équilibre fragile de l'écosystème marin. Ce fléau au-delà de son impact environnemental, représente également un risque sanitaire inquiétant puisqu'il affecte les moyens de subsistance de l'homme dans des proportions que nous commençons à peine à cerner", lit-on dans le document.

C'est dans cette perspective que le WWF a décidé de s'allier à l'action mondiale de lutte contre la pollution plastique en mettant en place une initiative "Plastic Smart Cities" qui vise à mobiliser et accompagner les zones urbaines et les collectivités territoriales dans une politique de "0 fuite de pollution plastique dans la

nature à horizon 2030". Cette initiative repose sur trois piliers majeurs : réduire, réutiliser et recycler en s'appuyant sur l'engagement et la collaboration de toutes les composantes de la société, à savoir le secteur industriel, la société civile, les municipalités et les gouvernements.

"Le WWF est aujourd'hui fier de porter au Maroc et avec la municipalité locale de Tanger cette initiative ambitieuse et à forte valeur ajoutée sociale, économique et environnementale", a poursuivi le communiqué. En accompagnant la ville de Tanger, WWF-Maroc "espère contribuer à matérialiser une politique environnementale nationale fortement engagée et ambitieuse en matière de développement durable, d'économie circulaire et de lutte contre la pollution plastique des écosystèmes naturels".

Cité dans le communiqué, la directrice Maroc du WWF Afrique du Nord, Youssa Madani, a affirmé qu'il est "très important de soutenir l'effort national et d'accompagner les initiatives marocaines qui répondent aux priorités environnementales portées par le WWF".

Parmi les efforts fournis, le communiqué cite le développement d'alternatives aux emballages plastiques à usage unique, la conception de produits réutilisables et recyclables, le renforcement du cadre réglementaire et la mise en place de mesures de surveillance qui visent à réduire la consommation de matières plastiques.

Créé en 1969, le Fonds mondial pour la nature (WWF) est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde, avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de près de 6 millions de membres avec plus de 12000 programmes de protection de l'environnement, a-t-on rappelé de même source.

“ Environ onze millions de tonnes de déchets plastiques s'introduisent chaque année dans les océans du monde ”

Le Maroc participe à la 30^{ème} Assemblée annuelle de la BERD

Le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, Mohamed Benchaâbou, en sa qualité de gouverneur pour le Royaume du Maroc de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), a pris part aux travaux de la 30^{ème} Assemblée annuelle de la Banque.

A cette occasion, le ministre a participé à la table ronde des gouverneurs, dont les discussions ont porté principalement sur les conséquences de la situation économique actuelle, les schémas de reprise dans les pays d'opérations de la BERD ainsi que les actions

prioritaires de la Banque, telles que son ambition écologique, indique un communiqué du ministère.

Lors de son allocution, rapporte la MAP, le ministre a souligné la réactivité du gouvernement marocain, sous les Hautes orientations de Sa Majesté le Roi, pour une reprise rapide de l'économie marocaine à travers le déploiement d'un plan de relance ambitieux, faisant le choix de focaliser son action sur l'impact citoyen, de l'inscrire dans une approche systémique et de veiller à sa durabilité et soutenabilité.

Il a également attiré l'attention sur le fait

que la crise pandémique ne devrait nullement diminuer ou détourner l'engagement des économies en matière de lutte contre les effets du changement climatique.

L'Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de la BERD a été marquée, cette année, par la désignation du Maroc pour accueillir la prochaine assemblée annuelle de la Banque, du 10 au 12 mai 2022 à Marrakech, ainsi que par l'élection du gouverneur représentant le Royaume du Maroc en tant que vice-président du Conseil des gouverneurs de la BERD pour la période 2021-2022, conclut le communiqué.



DGI identifie plus de 384 mille nouveaux contribuables en 2020

L'année 2020 a connu l'identification de 384.372 nouveaux contribuables contre 371.192 en 2019, soit une appréciation de 4% et ce, en dépit de la crise sanitaire, selon la Direction générale des impôts (DGI).

Les personnes morales et physiques professionnelles concentrent près de 64% de cette population fiscale, précise la DGI dans son rapport d'activité 2020. "Afin de renforcer les bases d'une administration fiscale alerte, agile et intelligente, la DGI a poursuivi ses chantiers relatifs à la simplification des procédures et à la promotion de la conformité permettant ainsi l'amélioration de sa réactivité", fait savoir la même source.

La DGI indique aussi que l'Identifiant commun de l'en-

treprise (ICE), outil d'identification uniforme et de simplification des formalités administratives, a été récupéré par 316.195 contribuables en 2020.

Par ailleurs, ledit rapport fait ressortir que le processus de relance systématique des défaillants s'est poursuivi en 2020 permettant ainsi la réalisation d'un taux de conformité moyen de 36%, ce qui correspond à un total de 470.272 déclarations déposées et 42,1 millions de dirhams (MDH) de recettes recouvrées.

Les villes de Casablanca et de Rabat concentrent près de 58% du nombre de déclarations déposées et 50% du montant recouvré, note la DGI, ajoutant que la relance des défaillants s'est soldée par un taux de conformité moyen de 36%.

Les PPP, un facteur clé de création d'emplois en Afrique

Les partenariats public-privé (PPP), consistant en la mobilisation de l'expertise du secteur privé, constitue entre autres un facteur clé des initiatives réussies de création d'emploi en Afrique, selon un rapport, présenté, récemment lors d'un webinaire, par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et NKC African Economics.

"Le savoir-faire du secteur privé et la compréhension des compétences requises favorisent les chances de succès d'une initiative de création d'emploi", souligne-t-on dans ce rapport intitulé "Les meilleures pratiques en matière de création d'emplois: enseignements de l'Afrique".

"Compte tenu des contraintes budgétaires et des inefficacités organisationnelles, les initiatives gouvernementales en matière d'emploi

n'atteignent pas leurs objectifs si les ressources du secteur privé ne sont pas mobilisées", ajoute ledit rapport qui a passé en revue 34 initiatives en matière d'emploi dans 15 pays différents de l'Afrique, en mettant en évidence les caractéristiques communes des plus réussies.

A cet égard, rapporte la MAP, il a cité l'exemple du programme numérique "Ajira", une initiative gouvernementale kényane qui facilite le développement des compétences dans le secteur privé qui a formé et offert plus de 50.000 opportunités d'emploi dans le secteur des TIC (Ajira, 2020a). Outre les PPP, la promotion des investissements représente également un canal important, reflétant également les avantages associés à la mobilisation et à l'incitation des investissements privés pour stimuler la création d'emplois.

Par domaine d'intervention, le rapport a révélé que l'emploi des jeunes était au cœur de la plupart des initiatives, compte tenu du problème que pose le chômage des jeunes sur le continent, où les tendances démographiques suggèrent que le chômage des jeunes deviendra de plus en plus préoccupant si aucune mesure directe n'est prise.

Les initiatives qui améliorent l'employabilité des jeunes en leur offrant la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle ou en soutenant les initiatives entrepreneuriales recèlent un grand poten-



tiel pour combler le fossé entre la demande et l'offre de main-d'œuvre, fait observer le document.

Par secteur d'intervention, le rapport relève que la grande majorité des initiatives de création d'emplois examinées dans ce rapport sont de portée générale et ne ciblent pas un secteur en particulier, notant que la plupart des initiatives couronnées de succès semblent se concentrer clairement

sur un canal précis par lequel elles stimulent l'emploi.

Les initiatives de création d'emplois qui ciblent des secteurs spécifiques portent souvent sur l'agriculture et l'éducation. Le secteur agricole recèle encore un immense potentiel si les activités informelles et artisanales peuvent être améliorées et commercialisées.

Alors que l'Afrique entame sa

reprise économique, ce rapport vise à soutenir les efforts d'accélération de la création d'emplois des décideurs africains en les informant des domaines d'intervention clés et leçons apprises de 34 initiatives menées dans 15 pays africains (Afrique du Sud, Algérie, Angola, Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Ghana, Ile Maurice, Kenya, Maroc, Nigeria, Rwanda, Tanzanie, Tunisie).



La mobilisation de l'expertise du secteur privé constitue un facteur clé des initiatives réussies

La BVC achève juin en hausse



La Bourse de Casablanca a achevé le mois de juin en territoire positif, confortée notamment par les performances des secteurs "Participation et promotion immobilières" et "Sylviculture et papier".

Le Masi, indice global composé de toutes les valeurs de type action, a avancé de 2,43% à 12.409,24 points et le Morocco Stock Index 20 (MSI20) de 2,55% à 1.016,21 points, rapporte la MAP.

Le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu, a gagné 2,41% à 10.090,91 points, alors que l'indice de référence Environnement, social et gouvernance "Casablanca ESG 10" s'est bonifié de 1,91% à 929,43 points.

Au volet international, le FTSE CSE Morocco 15 a pris 3,80% à 10.674,91 points et le FTSE Morocco All-Liquid 2,26% à 10.589,70 points.

La Bourse a vu 18 indices sectoriels finir sur une note positive, contre 5 qui ont perdu du terrain et un seul secteur en stagnation. Le secteur de l'immobilier (+31,85%) s'est envolé de 31,85%, réalisant la meilleure performance sectorielle, devançant ainsi les secteurs de la "Sylviculture et papier" (+21,86%) et de "l'Industrie pharmaceutique" (+16,55%).

En revanche, le secteur de "Portefeuilles-Holding" a lâché 5,64%, au même titre que celui des Services aux collectivités (-5,32%) et des télécommunica-

tions (-1,79%). La capitalisation boursière, quant à elle, s'est chiffrée à plus de 637 milliards de dirhams (MMDH), tandis que le volume global des échanges s'est établi à 9,58 MMDH.

Aux valeurs individuelles, les plus fortes hausses ont été réalisées par Résidences Dar Saada (+35,56%), Fenie Brossette (+34,17%) et Alliances (32,74%). En revanche, les plus lourdes baisses ont été accusées par Unimer (-12,91%), Maroc Leasing (-11,32%) et Rebab Company (-10,87%). Par ailleurs, Ciments du Maroc, Attijariwafa Bank et Trissalat Al-Maghri ont été les instruments les plus actifs du mois avec des parts respectives de 33,72%, 14,49% et 6,56%.

Art & culture

Hoba Hoba Spirit renoue avec son public

Le groupe fait vibrer le Studio des Arts Vivants



Ils chantent comme ils parlent, ils jouent ce qu'ils ressentent, ils partagent ce qu'ils vivent. Le tout dans une énergie contagieuse qui n'épargne personne. Le groupe Hoba Hoba Spirit a de nouveau fait vibrer le Studio des Arts Vivants devant une foule aussi hétéroclite que leurs célèbres morceaux.

La nostalgie et la bonne humeur étaient au rendez-vous, lors de ce concert vitaminé, où Hoba Hoba Spirit a puisé dans son répertoire pour faire le tour des chansons devenues cultes comme «Trabando», «Fhamator», «Kamayanbaghi», «Aourioura», ou encore «Black mossiba», entre autres, laissant le public en émoi.

Avec 23 ans d'existence, 9 albums et plus de 500 concerts à son actif, le groupe qui se nourrit des contradictions, de l'absurdité et de la schizophrénie ambiantes, avec pour mots d'ordre la folie et la spontanéité, est considéré comme l'initiateur de la «hayha musio», un genre musical particulier qui mêle rock, afro, gnaoua, reg-

gae, et rap. Créé en 1998, le groupe se compose aujourd'hui de six artistes casaouis, à savoir : Reda Allali, Anouar Zehouani, Adil Hanine, Saad Bouidi, Othmane Hmimar et Abdessamad Bourhim.

Hoba Hoba Spirit incarne la scène avant-gardiste, contemporaine et engagée marocaine avec des chansons qui deviennent des tubes à chaque fois. Selon Reda Allali, «le groupe représente une libération du corps, du cœur et de l'âme dans un mélange spontané et chaotique». «C'est la volonté de faire quelque chose qui a un lourd impact sur l'instant, sans se soucier de l'image ou du reste. On veut changer ce moment, on veut donner de la tachycardie aux gens, on veut qu'ils transpirent, qu'ils pensent que le meilleur endroit du monde est ici, maintenant. C'est cet esprit-là qui nous anime, avoir l'impression qu'on peut repousser les murs», explique-t-il dans un entretien accordé à nos confrères de Jeune Afrique.

Leur spontanéité se traduit égale-

ment dans leurs paroles, un mélange de darija, de français et d'anglais qui a contribué à rendre leur musique aussi populaire. «Nos paroles ont toujours été écrites avec beaucoup de spontanéité, effectivement. Mais attention spontanéité ne veut pas dire moins de travail», affirme Reda Allali. Et d'ajouter : «Pendant des années, on a joué sur des scènes sans que personne ne nous connaisse, et on voulait vraiment que les gens comprennent de suite ce qu'on disait. J'ai envie qu'en rentrant, tout le monde se rappelle de ce qu'on a à dire».

Concernant la source d'inspiration du groupe, Reda Allali explique qu'il y a «tellement de tabous, de schizophrénie, de blocages, de têtes bizarrement faites chez nous, que les idées de chansons ne manquent pas». «Il y en a 200 chaque jour ! On est tous des sujets ambulants, et moi le premier, dit-il. On est tous complètement tordus. Et nous, on en fait un spectacle pour en ressortir le côté absurde, voire drôle, et on

s'éclate. Quand tu regardes les choses un peu différemment, tu te rends compte que nous vivons dans un délire collectif permanent! Après, cet absurde peut aussi te frapper de plein fouet, t'énerver parce que c'est agaçant, frustrant...».

Questionné si la bande se considère comme un groupe engagé, Reda Allali est on ne peut plus clair. «Être engagé, c'est défendre une cause sur un terrain de bataille.

Or nous, on ne fait pas cela, car nous sommes nous-mêmes ce terrain de bataille. On défend notre droit même de faire de la musique, donc ce n'est pas de l'engagement, c'est de l'auto-défense», précise-t-il. «Nous sommes sur la ligne de front de par notre activité, nous sommes notre première cause. C'est bizarre d'ailleurs qu'avec des valeurs un peu décalées par rapport à celles généralement prônées dans notre société, nous soyons encore là aujourd'hui», conclut l'artiste.

Mehdi Ouassat

Loubna Serraj : Le Prix Orange du livre en Afrique illustre la créativité au niveau des pays africains

Avec son premier roman «Pourvu qu'il soit de bonne humeur», paru aux éditions la Croisée des chemins et sorti en février 2020 avant de connaître une réédition en mars 2021, Loubna Serraj s'est distinguée par son récit poignant en remportant le 3e Prix Orange du livre en Afrique. Le 29 juin 2021 a été dévoilé le livre lauréat du Prix Orange. Le choix du jury, présidé par l'écrivaine ivorienne, Véronique Tadjo, s'est porté sur «Pourvu qu'il soit de bonne humeur». Sur cet ouvrage, le jury a souligné la force de ce roman, indiquant que c'est une invitation «au voyage dans le passé à travers deux personnages, deux époques et deux couples». «Une véritable (re)prise de la parole à laquelle les lecteurs sont conviés». A l'occasion de cette distinction, l'écrivaine et chroniqueuse radio Loubna Serraj exprime ses impressions, dans une interview accordée à la MAP, sur le Prix Orange, la promotion de l'écrit africain et ses futurs projets.

Que représente pour vous ce prix littéraire ?

En mars dernier, quand j'ai ap-



pris que mon roman a été sélectionné pour figurer parmi les 6 finalistes du Prix Orange du livre en

Afrique, j'étais très contente. Maintenant voir le choix du jury porté sur «Pourvu qu'il soit de bonne

humeur», parmi 74 romans, est une réelle fierté, surtout que la thématique de mon ouvrage est la liberté sur fond de violence conjugale.

Que pensez-vous du Prix Orange du livre en Afrique ?

L'initiative du Prix Orange du livre en Afrique permet de mettre en lumière «la littérature du Sud», notamment l'écrivain africain ainsi que sa maison d'édition locale. Ce sont des romans publiés en Afrique et soumis par des éditeurs africains, ce qui a été mon cas avec la maison d'édition la Croisée des chemins.

Cette distinction permettra-t-elle de mieux promouvoir les écrits marocains à travers le continent africain ?

L'intérêt de ce type d'initiative ne se limite pas seulement à faire connaître des manières d'écrire, qui ne sont pas corrélées à une culture déterminée. Néanmoins, elle illustre la créativité et l'édition au

niveau des pays africains, sans passer pour autant par des éditeurs français connus et reconnus. C'est une promotion des autrices et des auteurs du continent, outre leurs maisons d'édition.

Est ce que votre roman sera présenté à d'autres concours littéraires ?

L'idée n'est pas tant de participer aux concours, mais plutôt de faire entendre cette voix de «Maya» et d'autres voix, qui se sont exprimées à travers mon récit et d'ouvrir le débat pour se poser des questions sur la liberté et sur les barrières qu'on se met, qui n'existent pas en réalité. Le personnage de «Maya», tiré de faits réels, est une allégorie de plusieurs «Maya» qui existent de par le monde.

Pour l'adaptation de «Pourvu qu'il soit de bonne humeur» au cinéma ?

Pourquoi pas ! Je reste ouverte à toute proposition.

Les manuscrits de l'écrivain Mamoun Lahbabi enrichissent les Archives du Maroc

L'écrivain Mamoun Lahbabi a confié aux Archives du Maroc un "fonds important" d'archives composé de trois livres d'économie/gestion et de dix-sept romans écrits à la main.

Le "Fonds Mamoun Lahbabi" est le fruit d'une convention de donation signée, jeudi au siège des Archives du Maroc, entre M. Lahbabi et le directeur des Archives du Maroc, Jamaâ Baida, indique l'institution culturelle vendredi dans un

communiqué.

Ce don contribue à l'enrichissement de la mémoire nationale et témoigne de la prise de conscience de l'écrivain de l'intérêt des archives privées en tant que composante de la mémoire collective, selon la même source.

Par ce geste, l'écrivain exprime "sa totale confiance à l'institution Archives du Maroc et lance un appel à ses confrères à s'engager pareillement afin de contribuer à l'enrichis-

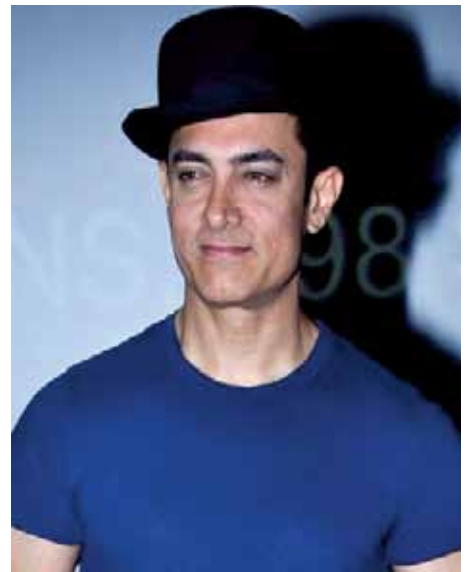
sement du patrimoine national dans l'intérêt de l'ensemble des chercheurs", poursuit le communiqué, notant qu'Archives du Maroc garantit la préservation de ces archives pour les transmettre aux générations futures.

Mamoun Lahbabi a d'abord été auteur de livres en sciences économiques, avant de s'engager en littérature au début des années 90, en publiant en français des romans à caractère social.



Bouillon de culture

Aamir Khan



La superstar du cinéma indien Aamir Khan, l'un des acteurs les plus connus de Bollywood, et son épouse, la réalisatrice Kiran Rao, ont annoncé samedi leur séparation après 15 ans de mariage. Le célèbre couple de Bollywood a publié un communiqué indiquant que leur rupture avait été décidée d'un commun accord, mais qu'ils élèveront leur fils ensemble et continueraient à travailler sur des projets communs.

"Au cours de ces quinze belles années passées ensemble, nous avons partagé une vie d'expériences, de joie et de rires", ont-ils indiqué. "Maintenant, nous aimerions commencer un nouveau chapitre dans nos vies - non plus en tant que mari et femme, mais en tant que co-parents et famille l'un pour l'autre".

Grande vedette dans son pays natal, héros de deux succès historiques en Inde, "3 idiots" (2009) et "Ghajini" (2008), Amir Khan est aussi connu à l'étranger notamment pour avoir produit et interprété "Lagaan", le film qui a fait découvrir Bollywood au grand public occidental et qui a récolté une nomination à l'Oscar du film étranger en 2002.

L'acteur, producteur et réalisateur de 56 ans et sa femme, 47 ans, s'étaient mariés en décembre 2005.

Egalement militant pour des causes humanitaires et politiques, Aamir Khan a joué dans un remake du succès hollywoodien de 1994 "Forrest Gump", intitulé "Laal Singh Chaddha", dont la sortie est prévue pour la fin 2021.

L'IF de Fès propose une installation littéraire numérique

L'Institut français de Fès (IFF) propose, jusqu'au 06 juillet, une installation littéraire numérique L.I.R. (Livre In Room), offrant une expérience de lecture augmentée.

Grâce à ce dispositif, le lecteur peut suivre une séquence visuelle et sonore permettant une véritable immersion littéraire, selon l'IFF, qui relève que l'installation numérique L.I.R. "offre le doux privilège de s'échapper quelques instants du réel pour plonger dans les songes des écrivains".

L'objet livre est au centre de ce dispositif où il suffit de scanner son code-barres pour déclencher un extrait mis en scène. "C'est une invitation à découvrir la littérature en réalité virtuelle", a déclaré à la MAP la directrice de l'IFF, Delphine Boudon, relevant que cette installation numérique, qui est en tournée dans les Instituts

français du Maroc, rencontre un grand succès.

Avec le L.I.R., le Théâtre Nouvelle génération - CDN de Lyon, porté par son équipe artistique "Haut et court" défend un projet scénique aux frontières de la littérature et des arts visuels.

Leur démarche est guidée par une dramaturgie dans laquelle la scénographie, l'image et le son sont des moteurs de sens. L'équipe défend une vision de la littérature qui amène à se concentrer sur l'esprit de l'œuvre et à penser le travail d'adaptation comme une traduction scénique, où le spectateur a sa place active d'interprète.

Un programme de médiation culturelle autour de cette installation, destiné aux publics de la ville de Fès et aux adhérents de la Médiathèque de l'IFF, a été mis en place.





Nouveau record de décès en Russie *L'Indonésie serre la vis*

Les inquiétudes croissent dans le monde face au risque d'une nouvelle vague de la pandémie portée par le variant Delta, la Russie enregistrant samedi un nouveau record de décès alors que l'Indonésie et le Portugal connaissent un retour des restrictions.

Au Brésil, deuxième pays le plus endeuillé après les Etats-Unis avec plus de 520.000 morts, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté samedi contre le président Jair Bolsonaro, qui fait l'objet d'une enquête préliminaire, soupçonné d'avoir omis de signaler une tentative de corruption dans l'achat de vaccins. "Bolsonaro génocidaire", "Ce n'est pas du négationnisme, c'est de la corruption" ou "Oui aux vaccins", pouvait-on lire sur des pancartes brandies dans une manifestation à Sao Paulo.

La pandémie de Covid-19, qui a fait près de quatre millions de morts dans le monde depuis son apparition fin décembre 2019, a accéléré cette semaine dans toutes les régions du monde, sauf en Amérique latine.

Frappée de plein fouet par le variant Delta, la Russie a déploré samedi un nouveau record de décès quotidiens pour le cinquième jour consécutif, avec 697 morts au cours des dernières 24 heures. Le nombre de nouveau cas s'est lui élevé à 24.439, un plus haut depuis la mi-janvier.

L'épidémie de coronavirus est repartie

depuis mi-juin dans ce pays, sur fond d'une campagne de vaccination poussive, même si le Kremlin a écarté l'idée d'un confinement.

Ailleurs en Europe, le Portugal, confronté aussi au variant Delta qui y est déjà prédominant, a décidé de rétablir un couvre-feu nocturne depuis vendredi dans 45 communes dont Lisbonne. Près de la moitié des dix millions de Portugais y sont soumis.

La chancelière allemande Angela Merkel a, elle, exprimé vendredi son inquiétude au sujet du nombre de spectateurs autorisés à assister aux demi-finales et à la finale de l'Euro de football au Royaume-Uni, où les contaminations dues au variant Delta flambent.

En Italie, trois cents soignants ont saisi la justice en vue d'obtenir la levée de l'obligation faite au personnel médical et sanitaire de se vacciner contre la Covid-19, selon la presse. En France, la pression monte pour obliger tous les soignants à se faire vacciner.

En Asie, des restrictions strictes sont entrées en vigueur samedi en Indonésie, face à une vague sans précédent d'infections au coronavirus. Le pays, qui a enregistré un nouveau record samedi de cas quotidiens, à 27.913, et 493 décès (contre 539 vendredi), a imposé un confinement partiel dans la capitale Jakarta, sur l'île principale de

Java et à Bali.

Des milliers de soldats et de policiers ont envahi samedi les rues pour faire respecter les nouvelles mesures en vigueur jusqu'au 20 juillet, et des centaines de postes de contrôle ont été mis en place, alors que les mosquées, les restaurants et les centres commerciaux ont été fermés. Le système de santé du pays, débordé, est au bord de l'asphyxie.

Des tentes sont installées sur des parkings pour prendre en charge les patients, les couloirs des hôpitaux débordent de malades allongés sur des brancards, et certains sont refusés, obligeant les familles à chercher des bouteilles d'oxygène pour soigner leurs proches à domicile. "Les restrictions plus strictes sont arrivées trop tard", a déploré Maya Puspita Sari, habitante de Jakarta.

"Le virus se rapproche tellement. C'est terrifiant". Aux Fidji, les autorités ont mis en garde contre l'augmentation du nombre de décès dus à la Covid-19, alors qu'une flambée du variant Delta menace de submerger le système de santé de l'archipel du Pacifique sud. "L'augmentation constante du nombre moyen de cas quotidiens, combinée à d'autres indicateurs, laisse présager une augmentation du nombre de cas quotidiens, des hospitalisations et des décès dans les semaines à venir", a déclaré le ministre de la Santé James Fong.

La flambée de l'épidémie en Mongolie a également contraint les organisateurs du rallye-raid Silk Way à annuler l'étape qui devait s'y dérouler.

En Iran, également fortement touché, le président Hassan Rohani a mis en garde samedi contre une "cinquième vague" du coronavirus, provoquée par le variant Delta, appelant les citoyens à respecter pleinement les consignes sanitaires.

"Nous craignons d'être sur la voie de la cinquième vague dans tout le pays", a indiqué M. Rohani lors d'une réunion du Comité national de lutte contre le virus. Pays du Proche et du Moyen-Orient le plus touché par la Covid-19, l'Iran fait face depuis la fin du mois de mars à ce que les autorités présentent comme une "quatrième vague" de l'épidémie.

La maladie y a fait plus de 84.600 morts sur un total de plus de 3,24 millions de personnes contaminées, selon les derniers chiffres officiels, largement sous-évalués de l'aveu même des autorités.

La situation est aussi très inquiétante en Afrique, où, a mis en garde l'OMS, "tous les records établis par les pics précédents" ont été battus. L'Afrique du Sud, pays le plus touché par le nouveau coronavirus sur le continent, a enregistré vendredi un record de 24.000 nouvelles contaminations, pour dépasser un total de deux millions de cas, selon les chiffres officiels.

La répression brutale des manifestations par le régime des généraux en Algérie dénoncée devant le CDH

La délégation marocaine prenant part à la 47^{ème} session du Conseil des droits de l'Homme a dénoncé, vendredi, la détérioration grave de la situation sur tous les plans social, économique et politique en Algérie qui sombre dans la répression violente des manifestations populaires et le déni des droits de l'Homme les plus élémentaires du peuple.

«Au-delà de la répression, la torture, le harcèlement moral et sexuel, et les interpellations visant les activistes et manifestants pour affaiblir le Hirak, la conduite du régime dictatorial des généraux, fait que l'Algérie est devenue mondialement connue comme le pays du million de files d'attente», a souligné la délégation marocaine lors d'un débat au titre du Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur la liberté d'expression et de rassemblement.

Des images injurieuses à la dignité humaine circulent à travers les réseaux sociaux montrant les Algériens, dans des files interminables, se bousculant pour un sac de farine, un sac de lait et des bouteilles d'huile, devenues des denrées rares, car gagner une bouteille d'huile est devenu un exploit ou un acte héroïque qui doit être documenté par vidéo, a souligné l'ambassadeur représentant permanent du Maroc à Genève, Omar Zniber.

Ces vérités, a-t-il dit, sont à mettre en parallèle avec le fait que la part d'eau par habitant en Algérie ne dépasse pas 300 mètres cubes par an, ce qui est bien inférieur à la définition internationale minimale de la pauvreté en eau, et cela signifie simplement que de nombreux citoyens en Algérie n'ont pas d'eau tous les jours, y compris dans la capitale.

«Où est donc passée la rente pétrolière engrangée par la junte militaire depuis 60 ans?» s'est-il interrogé. «Puisque le représentant de l'Algérie aime parler d'argent, qu'il apporte la réponse au peuple algérien sur les détournements massifs que les condamnations de deux chefs de gouvernement pour corruption ne sauraient masquer, tant il est évident pour le peuple algérien que ses richesses ont été spoliées, y compris au profit des milices séparatistes à la solde de la junte militaire des gouvernants de l'Algérie», a fait observer le diplomate.

Il est malheureux de constater, a poursuivi M. Zniber, que l'Algérie d'aujourd'hui, où népotisme, clientélisme et passe-droits font bon ménage, plusieurs supports médiatiques font l'objet de sanctions allant jusqu'à



la fermeture, pour les faire taire à jamais quand il s'agit d'informer le lecteur algérien sur les vrais tenants et aboutissants de la question du Sahara marocain, ou se faire l'écho des slogans des manifestations, qui révèlent au grand jour les grosses affaires d'enrichissement illicite des généraux et le trafic de drogue, à l'instar de «Président Cocaïne», «A bas la mafia militaire», «Le régime militaire à la poubelle de l'histoire».

Il est tout à fait normal qu'au vu de cette situation dramatique et le déni des droits les plus élémentaires que le peuple algérien ait boudé les urnes et boycotté la mascarade électorale du 12 juin, à laquelle moins de 20% ont participé, conscient que son seul objectif est de légitimer un régime militaire à façade soi-disant civile, ses relais et ses oligarques, a-t-il fait observer.

La délégation marocaine a dénoncé une nouvelle fois les manœuvres du représentant de l'Algérie qui tente de détourner l'attention du CDH de la situation dans son pays en s'acharnant contre le Maroc. «Au lieu de sa fixation pathologique sur le Maroc et de sa volonté malade de toujours vouloir saper la nouvelle dynamique réconfortant la réalité historique, politique, culturelle, religieuse et

économique de la marocanité du Sahara, il conviendrait mieux au délégué algérien d'employer son énergie et son obstination à d'autres fins, mieux orientées et plus en phase avec l'objet de nos réunions, et sans vulgarité de langage et manque de respect à cette instance», a souligné la délégation marocaine.

Et d'ajouter : Il serait plus opportun de répondre aux interpellations et réclamations mondiales sur les atteintes aux droits en Algérie, et répondre aux revendications des millions de jeunes, sans horizons, qui battent quotidiennement le pavé, pour crier leur désespoir et leur détresse face à leurs conditions de vie déplorable et réclamer le changement d'un système politique mêlant népotisme et corruption.

Tout en refusant de «descendre aussi bas comme se comporte le délégué de l'Algérie», et «de répondre à ses provocations», la délégation marocaine a relevé qu'eu égard aux rapports des mécanismes du HCDH (Haut-commissariat des droits de l'Homme) et des ONG, accablant les gouvernants algériens sur les multiples atteintes aux droits de l'Homme, ce régime est le moins placé pour s'ériger en donneurs de leçon en la matière.

Le représentant de l'Algérie a omis de souligner qu'au lieu d'accorder la liberté d'expression à sa presse nationale, cette dernière est malheureusement orientée vers la propagande en faveur des gouvernants, sur des questions marginales, ne retenant aucunement l'attention des Algériens, parmi lesquelles la couverture médiatique des activités menées par le groupe terroriste armé du polisario et faisant l'apologie de ses affrontements militaires imaginaires, a rappelé la délégation marocaine.

Et de s'interroger : «Comment le régime algérien peut-il justifier à son opinion publique nationale et à l'ensemble de la communauté internationale, surtout européenne, l'acte illégal par lequel l'Algérie a fait accéder au territoire européen, le dénommé Brahim Ghali, avec des documents falsifiés et une identité usurpée ? Pourquoi les médias algériens n'ont pas été autorisés à investiguer et à écrire sur les sommes exorbitantes qui ont été dépensées dans cette opération illégale ? ». «Si l'Algérie présente cette question comme relevant du seul engagement humanitaire, pourquoi le dénommé Ghali n'a pas été pris en charge dans les hôpitaux algériens, à l'instar de la population algérienne. Est-ce parce que la situation y est tellement dramatique que les dirigeants algériens craignent pour la vie de leur exécutant en chef ? » Tout en se posant ces questions, la délégation marocaine dit «ne s'attendre à aucune réponse, car la supercherie que représente le régime algérien n'est plus un secret pour les délégations présentes. Et de fustiger «la supercherie d'un Etat au bord de la faillite, et dont l'économie, ou ce qui en reste, est tributaire de la rente du pétrole qui, en baissant à grande vitesse, met à nu les réalités du régime militaire».

Dans un autre registre, l'ambassadeur Zniber a réitéré dans une lettre adressée à la rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme, sa plus profonde désapprobation quant à la publication de son communiqué de presse sur la situation des prétendus défenseurs des droits de l'Homme au Sahara marocain. Tout en réfutant une nouvelle fois les allégations contenues dans ce communiqué, il a attiré son attention sur le fait que «le groupe armé séparatiste, le régime algérien et ses partisans n'ont ménagé aucun effort, comme d'habitude, pour profiter de ce communiqué de presse pour l'utiliser à des fins de propagande politique de manière agressive contre le Royaume».

Un parti d'opposition accuse le pouvoir de s'obstiner «à criminaliser l'action politique»

Le Front des forces socialistes (FFS), le plus vieux parti de l'opposition en Algérie, a accusé le pouvoir en place de s'obstiner à «criminaliser l'action politique». «Par la mise sous mandat de dépôt de Fethi Gheras, coordinateur national du Mouvement démocratique et social (MDS), le pouvoir s'obstine à criminaliser l'action politique», a dénoncé ce parti d'opposition dans un communiqué. Il a souligné que cela est inacceptable et «risquerait de nous renvoyer à l'ère du parti unique».

Le FFS constate que le pays «connaît

une gestion ultra-sécuritaire des affaires nationales», laquelle est caractérisée, dit-il, «par une atteinte systématique aux libertés, en recourant à la répression pour faire taire toutes les voix qui appellent au changement». Le parti a averti que «l'autoritarisme ne servira nullement les aspirations nationales et populaires à la démocratie et la construction d'un Etat de droit».

Il a souligné que cette approche du pouvoir «exposerait, bien au contraire, la cohésion sociale au péril et alimenterait toutes les formes d'extrémisme», appelant


«à la libération des détenus d'opinion». Tout en condamnant «toutes les pratiques qui visent à spolie les libertés et à priver les Algériens de leurs droits, civiques et politiques», le FFS a condamné aussi «les discours qui sèment la haine dans la société et qui portent atteinte à l'unité nationale».

Abordant la crise que vit l'Algérie, le parti considère que «le reniement du caractère politique de la crise algérienne vise à rééditer les anciens scénarios qui ont privé le pays de plusieurs opportunités pour le changement».

Devant cette situation, le FFS a réitéré son appel à «un dialogue global et inclusif entre toutes les forces vives de la société» dans un cadre qui soit «apaisé et consensuel, où toutes les parties seraient empreintes d'esprit de responsabilité, en prenant en considération la réalité du pays et les données politiques actuelles à l'échelle intérieure et extérieure».

Pour ce parti, le dialogue «est la seule voie pour l'édification d'un Etat national et démocratique», et est «un bouclier contre tout plan qui mène à l'affrontement».

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Et de la Formation Professionnelle, l'Enseignement
supérieur et de la recherche scientifique
A.R.E.F. Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي
والتعليم المهني
الأكاديمية برّاكن أسفي
المديرية الإقليمية الرحامنة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 16/RH/2021/INV en 04 lots**
(Séance publique)

Le 27/07/2021, à 10 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS à Benguerir, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 16/RH/2021/INV en 04 lots relatif à « TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN DUR, A LA PLACE DES SALLES EN PREFABRIQUÉS A LA COMMUNE TERRITORIALE JAAFRA RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA EN QUATRE LOTS. »

DÉSIGNATION DES LOTS	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
• LOT N° 01 : DEUX (02) SALLES DE CLASSES AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES OULAD AÏSSA ET JAAFRA LAKSAMA.	• LOT 1 : 300 000,00 Dhs (Trois cent mille dirhams)	LOT1 : 5 000 Dhs (Cinq mille dirhams) LOT2 : 5 000 Dhs (Cinq mille dirhams)
• LOT2 : DEUX (02) SALLES DE CLASSES AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES OULAD KHLIFA CENTRE ET LAATATRA.	• LOT 2 : 300 000,00 Dhs (Trois cent mille dirhams)	LOT3 : 5 000 Dhs (Cinq mille dirhams)
• LOT3 : DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE OULAD MASSOUD.	• LOT 3 : 300 000,00 Dhs (Trois cent mille dirhams)	LOT4 : 5 000 Dhs (Cinq mille dirhams)
• LOT4 : DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE SHABATE.	• LOT 4 : 300 000,00 Dhs (Trois cent mille dirhams)	

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation. En plus de :

Cet appel d'offres est destiné uniquement aux PME

* Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

N°6163/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Et de la Formation Professionnelle, l'Enseignement
supérieur et de la recherche scientifique
A.R.E.F. Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي
والتعليم المهني
الأكاديمية برّاكن أسفي
المديرية الإقليمية الرحامنة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 17/RH/2021/INV en 02 Lots**
(Séance publique)

Le 27/07/2021, à 10 heures30, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, à hay ryad Benguerir, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 17/RH/2021/INV en 02 Lots relatif à « TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AUX COMMUNES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA EN DEUX LOTS. »

DÉSIGNATION DES LOTS	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
• LOT 1 : DIX-NEUF (19) SALLES DE CLASSE AUX COMMUNES TERRITORIALES SIDI ABDELLAH, SIDI GHANEM, SIDI MANSOUR ET SKHOUR RHAMNA RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	• LOT 1 : 3304664,40Dhs Trois million trois cent quatre mille six cent soixante-quatre dirhams et 40 cts	• LOT 1 : 50 000 Dhs Cinquante mille dirhams
• LOT 2 : ONZE (11) SALLES DE CLASSE AUX COMMUNES TERRITORIALES RAS EL AIN, BOUROUS ET NZALAT LAADAM RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	• LOT2 : 1913223,60Dhs Un million neuf cent treize mille deux cent vingt-trois dirhams et 60 cts	• LOT2 : 30 000,00 Dhs Trente mille dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.


Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation. En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : Secteur A, Qualification A.2, Classe 4. (Pour tous les Lots)
- * Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

N°6164/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Et de la Formation Professionnelle, l'Enseignement
supérieur et de la recherche scientifique
A.R.E.F. Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي
والتعليم المهني
الأكاديمية برّاكن أسفي
المديرية الإقليمية الرحامنة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 19/RH/2021/INV en 02 Lots**
(Séance publique)

Le 27/07/2021, à 11 heures 30 min, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, à hay ryad Benguerir, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 19/RH/2021/INV en 02 Lots

LOT N°	DÉSIGNATION DES PRESTATIONS	MONTANT DE L'ESTIMATION TTC
1	Le contrôle technique des études et le contrôle de la qualité des travaux de construction de l'école primaire communautaire AIT TALEB à la commune territoriale AIT TALEB relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	120 000,00 (Cent vingt mille dirhams)
2	le contrôle technique des études et le contrôle de la qualité des travaux de construction du lycée qualifiant CADI AYYAD à la commune territoriale RAS EL AIN relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	210 000,00 (Deux cent dix mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale de Rhamna, Ben Guérir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :


- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction, Benguerir ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

N.B : Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 9 et 10 du Règlement de consultation. Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'alinéa 1 et 2 du paragraphe B de l'article 25 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

N°6166/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Et de la Formation Professionnelle, l'Enseignement
supérieur et de la recherche scientifique
A.R.E.F. Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي
والتعليم المهني
الأكاديمية برّاكن أسفي
المديرية الإقليمية الرحامنة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 18/RH/2021/INV**
(Séance publique)

Le 27/07/2021, à 11 heures00min, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, à hay Ryad Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 18/RH/2021/INV relatif à

DÉSIGNATION	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
TRAVAUX DE CONSTRUCTION SEPT (07) SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AUX COMMUNES TERRITORIALES AIT TALEB ET LABRIKIYINE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	1 217 503,20 Dhs (Un million deux cent dix-sept mille cinq cent trois dirhams et 20 cts)	25 000,00Dhs (Vingt-cinq mille dirhams)

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation. En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : Secteur A, Qualification A.2, Classe 4.
- * Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

N°6165/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE SETTAT CHAMALIA
CAIDAT D'OULAD SAÏD
COMMUNE TERRITORIALE D'OULAD SAÏD

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 03/2021/O.S

Il sera procédé, dans le bureau du président de la commune territoriale d'Oulad Saïd, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix suivant:

N° D'APPEL D'OFFRE	Objet de l'appel d'offre	Date et heure d'ouverture des plis	Montant de la Caution en dhs	Estimation du coût mensuel de loyer établis par le maître d'ouvrage
03/2021/O.S	Location d'un locale commerciale n° 20 de la commune d'Oulad Saïd – Province de Settat	29/07/2021 à 11 heures	4 200,00 (Quatre mille deux cent)	700,00 (Sept cent) dhs/mois

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés au siège de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au président de la commune territoriale d'Oulad Saïd province de Settat ;
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau des marchés au siège de la commune ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de L'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 349 12 02 précité et prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

✓ Une visite des lieux sera organisée aux lieux du projet le **jeudi 15 juillet 2021**; départ à 10h 00 min matin, point de départ le siège de la commune.

N°6167/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 30/2021/BP

Le **jeudi 29 juillet 2021 à 12 H:00**, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président du conseil Provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant : **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU CENTRE DE LA COMMUNE TERRITORIALE OULED HAMDANE (-DU PK=28+100 AU PK=28+800 SUR UNE LONGUEUR DE 700 ML) PAR LA RR N° 318 PROVINCE EL JADIDA (VOIRIE, ASSAINISSEMENT & ECLAIRAGE PUBLIC) 1^{ERE} TRANCHE.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives et financière/ service des affaires financières et du patrimoine, Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **cent vingt mille dirhams (120.000,00 Dh)**

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **7.999.998,00 dirhams TTC (sept million neuf cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt huit dirhams).**

Les échantillons et les documents techniques afférents aux produits exigé par le dossier d'appel d'offres doit être déposé à la Direction générale des services du Conseil Provincial d'El Jadida avant le **mercredi 28 juillet 2021 à 16 :00 heures.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida .
- Soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/0912014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

- Pour le dossier technique il doit comprendre les pièces suivantes :
*Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivrée par le ministère de l'équipement et du transport faisant ressortir :

Secteur	Classe demandée	Qualifications demandées
B	3	B1, B3 et B6
J	4	J4

Toutefois, les entreprises non installées au Maroc sont tenues de fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°6170/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 28/2021/BP

Le **mardi 27 juillet 2021 à 10 H:00**, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président du conseil Provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant :

LOT	OBJET	Caution provisoire	Estimation TTC
Lot N°1	Travaux d'aménagement de la traversée RP n°3416 au centre sidi smail province El Jadida	120.000,00 Dhs	Cent vingt mille dhs Sept million huit cent quatre vingt seize mille cinq cent quatre vingt dix huit dirhams et 80 cts (7.896.598,80 dhs)
Lot N°2	Travaux de la mise à niveau du centre OULED AISSA province d'El Jadida	75.000,00 Dhs	Soixante quinze mille dhs Quatre million neuf cent cinquante six mille sept cent trente deux dirhams (4.956.732,00 dhs)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives et financière/ service des affaires financières et du patrimoine, Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les échantillons des Luminaires et les fiches techniques afférentes aux produits exigé par le dossier d'appel d'offres doit être déposé à la Direction générale des services du Conseil Provincial d'El Jadida avant le **lundi 26 juillet 2021 à 16 :00 heures**, qui sont considérés comme date et heure limites de dépôt.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida .
- Soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/0912014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

- Pour le dossier technique il doit comprendre les pièces suivantes :
*Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivrée par le ministère de l'équipement et du transport faisant ressortir :

LOT	SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE MINIMALE
Lot N°1	B	B1 et B4 et B6 et B11	3
	J	J4	3
Lot N°2	B	B1 et B4 et B6 et B11	3
	J	J4	4

Toutefois, les entreprises non installées au Maroc sont tenues de fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°6168/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 29/2021/BP

Le **Mercredi 28 juillet 2021 à 10 H:00**, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président du conseil Provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant : **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU CENTRE BIR JIDID SUR LA ROUTE NATIONNALE N°1 COTE CASABLANCA SUR UNE LINAIRE DE =0,613 KM A LA PROVINCE D'EL JADIDA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives et financière/ service des affaires financières et du patrimoine, Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cent cinquante mille dirhams (150.000,00 Dh)**

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **10 148 000,00 dirhams TTC (dix million cent quarante huit mille dirhams).**

Les échantillons et les documents techniques afférents aux produits exigé par le dossier d'appel d'offres doit être déposé à la Direction générale des services du Conseil Provincial d'El Jadida avant le **mardi 27 juillet 2021 à 16 :00 heures.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida .
- Soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/0912014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

- Pour le dossier technique il doit comprendre les pièces suivantes :
*Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivrée par le ministère de l'équipement et du transport faisant ressortir :

Secteur	Classe demandée	Qualifications demandées
B	3	B1, B3 et B6
J	4	J4

Toutefois, les entreprises non installées au Maroc sont tenues de fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°6169/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE
 DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE
 D'EL JADIDA
 CONSEIL PROVINCIAL
 D'EL JADIDA
 DIRECTION GENERALE
 DES SERVICES
 D.A.A.F/S.A.F.P
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 N° 31/2021/BP

Le Mardi 03 Aout 2021 à 10 :00 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président du conseil Provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant : Travaux de construction d'un réservoir surélevé à la COMMUNE TERRITORIALE OULED AISSA Province d'El Jadida.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives et financières et du patrimoine, Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 Dirhams (Dix Mille Dirhams).
 -L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 255 912,00 dhs (deux cent cinquante cinq mille neuf cent douze dirhams) TTC. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers doit être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux mar-

chés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposés contre récépissé au bureau d'ordre sis au siège du Conseil provincial d'El Jadida.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
 - Soit remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis et ce, conformément à l'article

n° 31 du décret précité. Soit les envoyés par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 6 du règlement de consultation

N° 6171/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE
 DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE
 D'EL JADIDA
 CONSEIL PROVINCIAL
 D'EL JADIDA
 DIRECTION GENERALE
 DES SERVICES
 D.A.A.F/S.A.F.P
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 N° 32/2021/BP

Le Mardi 03 Aout 2021 à 11 :00 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président du conseil Provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant : Travaux de construction d'un réservoir surélevé au douar DHAMNA OULED SAYEH A LA COMMUNE TERRITORIALE MOGREGS Province d'El Jadida.

Le dossier d'appel d'of-

res peut être retiré à la Division des affaires administratives et financières/ service des affaires financières et du patrimoine, Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 Dirhams (Dix Mille Dirhams).

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 255 912,00 dhs (deux cent cinquante cinq mille neuf cent douze dirhams) TTC. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers doit être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposés contre récépissé au bureau d'ordre sis au siège du Conseil provincial d'El Jadida.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
 - Soit remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis et ce, conformément à l'article n° 31 du décret précité.

Soit les envoyés par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 6 du règlement de consultation

N° 6172/PA

ROYAUME DU MAROC
 OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
 Branche Eau
 DIRECTION REGIONALE DU NORD

AEP des douars relevant des communes territoriales TASSIFT et TALAMBOTE à partir de la nappe d'OUED LAOU (Province de CHEFCHAOUEN).
 Lot n°2: Génie Civil et Equipement.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 51 DR9/CE/A/2021 à Lot unique
 Séance publique

Avis rectificatif

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité en dessus, que:

- L'estimation du coût des prestations s'élève à 12 395 070,00 DH TTC au lieu de 12 112 110,00 DH TTC.
- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 124 000,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible, au lieu de 121 200,00 DH.

N°6175/PC

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE EL JADIDA
 CERCLE HAOUZIA
 CAIDAT OULED RAHMOUNE
 COMMUNE OULED RAHMOUNE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
*** SEANCE PUBLIQUE ***
 ... *****

Le : 28/07/2021 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Commune Ouled Rahmoune à l'ouverture des plis relatif aux appel d'offre sur offre de prix comme suit :

N°AO	Heure	OBJET	Estimation du maître d'ouvrage de DH TTC	Caution provisoire
5	10 H	TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PAR BF AU DOUARS/LAKHRISATE relevant la Commune Ouled Rahmoune Province El-Jadida- Lot unique -	161 043,62 cent soixante et un mille quarante trois dhs 62 cts	3 000,00 trois Mille dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service technique de la Commune Ouled Rahmoune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Commune Ouled Rahmoune.
- Soit déposer contre récépissé, leurs plis dans le service technique de la Commune Ouled Rahmoune.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N°6173/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME,
 DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
 Direction Régionale de l'Agriculture Du Sous-Massa
 Direction Provinciale de l'Agriculture
 TIZMIT

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
 N° 10/2021/DPA/TZ/SMOP
 (SEANCE PUBLIQUE)

(Réserve à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le Mercredi 28 juillet 2021 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tizmit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'Aménagements Fonciers relatifs à la protection des ouvrages d'art et des terres agricoles aux berges des oueds à travers les vallées de la C.T d'Alfella Ighir, Cercle de Tafraout, Province de Tizmit, répartis en 7 lots séparés comme suit :

- Lot n°1 : Travaux d'Aménagements Fonciers à travers le périmètre de Talat, Vallée d'Ait Mansour.
- Lot n°2 : Travaux d'Aménagements Fonciers à travers le périmètre de Tionarda, Vallée d'Ait Mansour.
- Lot n°3 : Travaux d'Aménagements Fonciers à travers le périmètre d'Agred Imhalec, Vallée d'Ait Mansour.
- Lot n°4 : Travaux d'Aménagements Fonciers à travers la vallée de Tmgoidcht et Tionadou.
- Lot n°5 : Travaux d'Aménagements Fonciers à travers la vallée d'Ignanc et Tazout.
- Lot n°6 : Travaux d'Aménagements Fonciers à travers les périmètres de la vallée d'Ignanc.
- Lot n°7 : Travaux d'Aménagements Fonciers à travers la vallée d'Imi-Ouzale et Tizarkine.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tizmit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : 300.000,00 (Trois cent mille dirhams)
- Lot n° 2 : 300.000,00 (Trois cent mille dirhams)
- Lot n° 3 : 300.000,00 (Trois cent mille dirhams)
- Lot n° 4 : 300.000,00 (Trois cent mille dirhams)
- Lot n° 5 : 300.000,00 (Trois cent mille dirhams)
- Lot n° 6 : 300.000,00 (Trois cent mille dirhams)
- Lot n° 7 : 180.000,00 (Cent quatre vingt huit mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n° 1 : 6.000.000,00 (Six millions dirhams)
- Lot n° 2 : 6.000.000,00 (Six millions dirhams)
- Lot n° 3 : 6.000.000,00 (Six millions dirhams)
- Lot n° 4 : 6.000.000,00 (Six millions dirhams)
- Lot n° 5 : 6.000.000,00 (Six millions dirhams)
- Lot n° 6 : 6.000.000,00 (Six millions dirhams)
- Lot n° 7 : 3.600.000,00 (Trois millions six cent mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tizmit ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :

* Pour les concurrents installés au Maroc:

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

	Secteur	Classe	Qualification
Lot 1	1	2	1,1
Lot 2	1	2	1,1
Lot 3	1	2	1,1
Lot 4	1	2	1,1
Lot 5	1	2	1,1
Lot 6	1	2	1,1
Lot 7	1	3	1,1

N°6174/PA

«NOREST PHARMA» S.A.R.L./AU CAPITAL DE QUATRE CENT MILLE (400.000,00) DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 75 PLACE LA KASBAH ANCIENNE MEDINA, OUJDA
IF : 18768864 RC : 29609 CLOTURE DE LIQUIDATION
Au terme de la décision de l'associé unique du 10/06/2021, de la société «NOREST PHARMA» SARL/AU, il a été décidé ce qui suit :
- La clôture de liquidation et la radiation de ladite société du registre de commerce.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'OUJDA le 29/06/2021 sous le N°2383.
N° 6177/PA

STE « UNIVERS WOOD »
I) Suite aux délibérations de l'A.G.O du 15.06.2021 de la Ste « UNIVERS WOOD » SARL, au capital de 100.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Lotissement Ennamae. Lot 12 Q.Ind. Bensouda, il a été décidé :
* Quitus au Gérant Mr. BENLEMLIH Mohammed.
* Démission du Gérant Mr. BENLEMLIH Mohammed.
* Nomination d'un nouveau gérant en la personne de Mr. BENLEMLIH Saïd, pour une durée illimitée.
II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 01.07.2021 sous le n° de dépôt 3208/2021, et le RC n° 24 065.
LE GERANT
N° 6178/PA

«MAN'S CLAW» S.A.R.L. SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 10.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : AVENUE AL HACHMI EL FILALI (PROLONGEMENT BD TADDART) RESIDENCE ARCADIA QUARTIER CALIFORNIE - CASABLANCA CONSTITUTION DE SOCIETE
Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 04/06/2021, il a été formé une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
D E N O M I N A T I O N : "MAN'S CLAW" S.A.R.L.
OBJET : La société a pour objet directement ou indirectement, tant au Maroc qu'à l'étranger :
• La coiffure pour Hommes;
• Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.
SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à Avenue Al Hachmi El Filali (Prolongement BD Taddart) Résidence ARCADIA Quartier Californie - CASABLANCA.
Chacun des associés de la société ont effectué les ap-

ports en numéraire suivants :
- La société ARCADIA CAPITAL SARL AU 9.900,00 DHS
La somme de neuf mille neuf cent dirhams
- Madame RitajEL HAS-SOUNY 100,00 DHS
La somme de cent dirhams
Soit au total la somme de dix mille dirhams 10.000,00 DHS
DUREE :99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.
ANNEE SOCIALE :du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.
GERANCE: -Monsieur Aziz EL HASSOUNY
La société sera engagée par sa seule signature.
BENEFICIES : Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.
DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC : Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 01/07/2021 sous le n°785111.
POUR EXTRAIT ET MENTION
Le gérant
N° 6179/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et

des Eaux et Forêts
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE
N° 16/DRAO/2021
Le 03/08/2021 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif aux ETUDES D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT RELATIVES A LA CONSTRUCTION D'UNE HALLE DE TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE DU CENTRE D'INNOVATION D'AGROALIMENTAIRE SIS A L'AGROPOLE DE BERKANE EN LOT UNIQUE
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état www.marchespublics.gov.ma.
- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : mille dirhams (1000, 00 dirhams) TTC.
- l'estimation des couts des prestations est de : (60 000.00Dhs) soixantemille-dirhams TTC ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n 02-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 -Oujda ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.
-Soit les transmette par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de Consultation.
Le dossier technique comprend :
Pour les concurrents installés au Maroc :
Copie certifiée conforme à l'original de certificat d'agrément dans les domaines d'activité D13, eTD19., délivrés conformément au décret n°2-98-984 du 22 Mars 1999.
Pour les concurrents non

installés au Maroc :
Ils sont tenus de produire le dossier technique prévu à l'article 11 du règlement de consultation du présent appel d'offres.
N° 6180/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE
N° 17/DRAO/2021
LE 28/07/2021 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à l'ASSISTANCE DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE L'ORIENTAL POUR LA REALISATION DE L'ENQUETE ELEVAGE 2ème PASSAGE DE L'ANNEE 2021 DANS LA REGION D'ORIENTAL (lot unique):
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du mar-

ché de l'état www.marchespublics.gov.ma.
- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : huit mille Dhs(8000.00dhs)TTC
-L'estimation des coûts des prestations est de : deux cent soixante treize mille six cent (273600.00dhs)TTC ;
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n 02-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 -Oujda ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.
-Soit les transmette par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08du règlement de Consultation.
N° 6181/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Préfecture d'Inezgane Ait Melloul						
PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE DES MARCHES AU TITRE DE L'ANNEE 2021 BUDGET GENERAL						
Service :						
N°	Objet des travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation envisagé	Période prévisionnelle de publication de l'avis	Marchés à réserver aux PME
1	Assistance architecturale et suivi des travaux d'entretien et de réparation des bâtiments administratifs de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.	Service	Préfecture Inezgane Ait Melloul	Appel d'offres ouvert	Mai 2021	
2	Etude architecturale et suivi des travaux de construction de deux postes de commandement aux communes Dcheira El Jhadia et Lqliaa.	Service	Préfecture Inezgane Ait Melloul	Appel d'offres ouvert	Juillet 2021	
3	Fourniture, installation et mise en marche d'un groupe électrogène d'un centre d'hémodialyse à la commune Lqliaa, Préfecture Inezgane Ait Melloul	Service	Préfecture Inezgane Ait Melloul	Appel d'offres ouvert	Aout 2021	
Travaux :						
N°	Objet des travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation envisagé	Période prévisionnelle de publication de l'avis	Marchés à réserver aux PME
1	Câblage informatique et électrique des bureaux d'état civil de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.	Travaux	Préfecture Inezgane Ait Melloul	Appel d'offres ouvert	Mai 2021	
2	Travaux d'entretien et de réparation au siège de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.	Travaux	Préfecture Inezgane Ait Melloul	Appel d'offres ouvert	Juin 2021	
3	Travaux d'installation des bornes hydraulique au siège de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.	Travaux	Préfecture Inezgane Ait Melloul	Appel d'offres ouvert	Juin 2021	

IMANE DOUH PROMO SARLAU

Société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de 10.000,00 dirhams
Siège social : 10, Rue Liberté étage 3, Appartement 5, Casablanca

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/05/2021 à Casablanca, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique ayant les caractéristiques suivantes :

- 1- Dénomination : IMANE DOUH PROMO
- 2- Forme Juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique
- 3- Siège social : Fixé à Casablanca, 10 Rue Liberté étage 3, Appartement 5
- 4- L'objet social : La société aura comme objet :

- La Promotion Immobilière.
- Entrepreneur de Travaux de Construction
- La création et l'exploitation de sites ou activités de même nature.
- 5- Durée : La durée de la société est fixée à 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce et des sociétés, sauf le cas de dissolution anticipée.

6- Apports Capital social : L'associé unique a fait apport à la société de la somme de (cent mille dirhams) 100.000,00 Dirhams, représentant le capital social, divisé en Mille (mille) Parts de 100,00 DHS, chacune entièrement libérées et attribuées à :

Monsieur ABDERRAHIM DOUWAH, associé unique.

7- Gérance : Mr. ABDERRAHIM DOUWAH, est associé unique et gérant unique pour une durée illimitée. La société sera, en conséquence, valablement engagée par sa simple signature.

8- Année sociale : L'exercice social commence le 1er Janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Par exception, le premier exercice social comprendra le temps à courir depuis la constitution définitive de la société.

9- Bénéfices : Sur les bénéfices nets, il est prélevé 5% pour la constitution du fonds de réserve légale.

10- Dépôt légal : Le dépôt légal a été effectué au registre de commerce du tribunal de Casablanca, sous le numéro 781824 en date du 09 Juin 2021.

N° 6239/PA

CONSTITUTION « YS DEVELOPPEMENT »

Aux termes d'un acte SSP en date du 25-06-2021 a été constituée la société à responsabilité limitée.

« YS DEVELOPPEMENT » SARL
Aux caractéristiques suivantes :

- Dénomination : « YS DEVELOPPEMENT »
- Forme Juridique : Société à responsabilité limitée.
- Siège social : 128, RUE EL ARAAR ETG 2 BUREAU 6 CASABLANCA
- Objet : BATIMENT TRAVAUX DE CONSTRUCTION
- Capital social : 100.000,00

DHS (Cent Mille Dirhams).
- Mr SIBOUAI YOUSSEF : 800 Parts
- Mme BENMANSOUR ALIAE : 200 Parts
- Année sociale : 1er Janvier au 31 décembre de chaque année.

- Gérance : La société est gérée pour une durée illimitée en gérance.
- Mr SIBOUAI YOUSSEF : gérant
- Mme BENMANSOUR ALIAE : associée.

- Le N° du registre du commerce du tribunal de Casablanca est : 508859.
N° 6182/PA

Royaume du Maroc Association du Développement des femmes pionnières de l'Entraide nationale Ouled Teima Avis d'appel d'offres ouvert

N° 01/INDH/2021
Le 2 août 2021, il sera procédé, dans le bureau de la présidente de l'Association de développement des femmes pionnières de l'Entraide nationale de la C.T. Ouled Teima, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Equipement d'un centre socioéconomique et professionnel en situation précaire dans le cadre d'accompagnement des personnes en situation de précarité Ouled Teima.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de l'Association de développement des femmes pionnières de l'Entraide nationale quartier administratif C.T Ouled Teima.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 12.000,00 DH (Douze mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 500.000,00 DH (Cinq cent mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la présidente de l'Association de développement des femmes pionnières de l'Entraide nationale quartier administratif C.T. Ouled Teima ;

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

CONSTITUTION STE IT-NORTHAFRIQUE SARLAU

I. Aux termes d'un acte S.S.P à TAOURIRT en date du 10/06/2021 a été établi les statuts d'une société à SARL dont les caractéristiques

sont les suivantes ;
- FORME : SARL AU
- DENOMINATION : IT-NORTHAFRIQUE
- OBJET :

1) DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE
2) SERVICES ET COMMUNICATION, DESIGN ET INFOGRAPHIE
- SIEGE SOCIAL : N°599 RUE TAOUNATE HAY SALAM, 1er ETAGE TAOURIRT
- DUREE : 99 ans.

- CAPITAL SOCIAL : 30 000,00 Dirham DIVISE EN 300 PARTS DE 100,00 Dirham CHACUNE.
- LES ASSOCIE :

- Mr. OULGHOUB ABDELKRIM Parts sociales :300 parts
Soit au total :300 parts
- GERANCE : Mr OULGHOUB ABDELKRIM pour une durée illimitée.

- ANNEE SOCIALE : DU 1ER Janvier AU 31 Décembre de chaque année
- BENEFICES : LES PRODUITS NETS DE CHAQUE EXERCICE APRES PRELEVEMENTS LEGAUX ET STATUTAIRES SERONT REPARTIS ENTRE LES ASSOCIES PROPORTIONNELLEMENT A LEURS PARTS.

II. La société a été immatriculée au RC N°1347 LE 01/07/2021 Au Tribunal Du Première Instance de Taourirt.
N° 6184/PA

O BEN IMMIGRATION CONSULTING SARLAU Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 Juin 2021 il a été établi les Statuts d'une SARL AU avec les caractéristiques suivantes : Dénomination : O BEN IMMIGRATION CONSULTING. Objet : la Société à notamment pour objet au Maroc qu'à l'étranger :

CONSEIL DE GESTION, CONSEIL EN IMMIGRATION Siège social : 64 RUE ABDELLAH EL MADIOUNI ETAGE 1 APP 2 Casablanca. Capital social : est fixe à la somme de 10.000,00 DHS divise en 100 Parts sociales, 100 dhs chacune : BEN EL FELLAH OMAR 100 Parts sociales, durée de la société : 99 ans, Gérance : a comme gérant BEN EL FELLAH OMAR. Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal de commerce de Casablanca. Le 30/06/2021 sous N°784790. RC N° 508977.

N° 6185/PA

« NADOR DES COMPTES SARL D'AU » AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL R.C. TANGER N° 77853 I/ Aux termes du PVAGE tenue à TANGER au siège social RUE Mexique N° 31 1ER ETAGE APP7, TANGER, le 17/02/2021, les associés de la Sté dite: «INTIMODE SARL» ont décidé:

- D'augmenter le capital social d'une somme de 901.000,00 DH afin de le porter de 99.000,00 Dirhams à 1.000.000,00 Dirhams, par la création de 9010 parts nouvelles de 100 Dirhams chacune numérotées de 991 à 10.000 sous-

crites en totalité par les associés et libérées en totalité par compensation avec les comptes courants créiteurs des associés.

- De compléter les articles 6 & 7 des statuts.
II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe de Tribunal de Commerce de TANGER Le 23/06/2021 sous Le N° 243769.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 6186/PA

Société «MAGIC HAMMER» SARL

Aux Terme d'un acte sous seing privé en casa date du 01/06/2021 Casablanca il a été établi les Statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination Sociale: «MAGIC HAMMER»
- Forme Juridique : SARL
- Capital : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 DHS divisé en 1000 parts sociales de 100. DHS.

- Siège Sociale : RUE 7 N 5 ETG 2 N 4 SAADA SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.
- Durée : 99 ans
- Objet Sociale : Entreprise générale de bâtiment tous corps d'état et tous travaux de rénovation et d'aménagement intérieur.

- Gérance : Mr KHALFI ABDERRAZAK, est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.
- Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n° 784812 en date du 30/06/2021.

- Registre de Commerce : La Société est immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le n°509015.
N° 6187/PA

Société «PHARMACIE JOUAHART ESSALAM» SARLAU

Aux Terme d'un acte sous seing privé en casa date du 03/05/2021 Casablanca il a été établi les Statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination Sociale: «PHARMACIE JOUAHART ESSALAM»
- Forme Juridique : SARL AU
- Capital : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 DHS divisé en 1000 parts sociales de 100. DHS.

- Siège Sociale : RIAD SALAM IMM 21 MAG 2 SUP 27 Tr 3A MADIOUNA CASABLANCA
- Durée : 99 ans
- Objet Sociale : Exploitation et administration d'une Officine de pharmacie.

- Gérance : Mr OUZZA AYUB, est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.
- Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n° 784810 en date du 30/06/2021.

- Registre de Commerce : La Société est immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le n°509011.
N° 6188/PA

Société «KASRAOUI SENERGIE» SARLAU

Aux Terme d'un acte sous seing privé en casa date du

01/06/2021 Casablanca il a été établi les Statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination Sociale: «KASRAOUI SENERGIE»
- Forme Juridique : SARL AU
- Capital : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 DHS divisé en 1000 parts sociales de 100. DHS.

- Siège Sociale : RUE 7 N 5 ETG 2 N 4 SAADA SIDI BERNOUSSI CASABLANCA
- Durée : 99 ans
- Objet Sociale : Programmation, conseil et autres activités informatiques.

- Gérance : Mr EL KASRAOUI MOHAMMED, est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.
- Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n° 784813 en date du 30/06/2021.

- Registre de Commerce : La Société est immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le n°509017.
N° 6189/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Région Marrakech - safi Province Rhamna SG/DFL

Avis d'appel d'offres ouvert 04/2021/FDR
Le 28/07/2021; il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :

A 12H00 : AO n° : 04 /2021/FDR : relatif à : CONSTRUCTION DES PISTES NON CLSSEES A LA COMMUNE BOUCHANE :

- CONSTRUCTION DE PISTE RELIANT LA RN07 ET CENTRE BOUCHANE
- CONSTRUCTION DE PISTE RELIANT LA RN07ET DOUAR RGUIBAT

Caution provisoire :20 000,00DH (vingt mille dirhams)
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million quarante quatre mille dirhams (1 044 000,00 DHS)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de service marche et budget de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhamna.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par voie électro-

nique via portail des marches de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de la consultation.
N° 6190/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS

OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°12/2021/SMG

Lemercrèdi 28/07/2021 à 09Heures 30 minutes, Il sera procédé, dans la salle de réunion de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sis à Fquih Ben Salahen séance publique à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :Prestations d'entretien des espaces verts de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des approvisionnements et marchés du service des moyens généraux de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publicswww.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :Dix Mille Dirhams (10.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à quatre Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille Dirhams (498.000,00 Dhs) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Office Régional de mise en Valeur Agricole du Tadla.

Les concurrents peuvent :
-Soit envoyer leurs dossiers, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'Office;

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'ordre de l'Office ;
-Soit transmis, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'économie et des finances n°20-14 en date du 04/09/2014.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 16/07/2021 Le rendez-vous est fixé à 10 heures Au Service des Moyens Généraux de L'ORMVA du Tadla

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8du règlement de consultation del'appel offres.

N° 6191/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE DRÀA
TAFILALET
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT -
N° 50 DRD/CE/
AMD/4/2021 à Lot
unique

Séance publique
La Direction Régionale
Drâa Tafilalet de l'ONEE-
Branche Eau, sise à Mek-
nès, lance le présent appel
d'offres qui concerne : LE
RENOUVELLEMENT
DES EQUIPEMENTS DES
STATIONS DE REPRISE
DE BOUMALNE DADES
ET TINGHIR- PRO-
VINCE DE TINGHIR.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 10 du ré-
glement de la
consultation.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à 1 500
000,00 DH TTC

Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à
15 000,00 DH ou son équi-
valent en devise libre-
ment convertible.

Le dossier d'appel d'of-
fres est téléchargeable sur
le portail marocain des
marchés publics à
l'adresse :

[https://www.marches-
publics.gov.ma/](https://www.marches-publics.gov.ma/).
Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré à
l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Di-
rection Régionale Drâa-
Tafilalet de l'ONEE-
Branche Eau
Adresse : 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès
Tél : 0535205 08 Fax :
05 35524195

Le dossier d'appel d'of-
fres est remis gratuite-
ment aux candidats.
Les plis des concurrents,

établis et présentés
conformément aux pres-
criptions du règlement de
la consultation, doivent
être :

- soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'ordre
de la Direction Régionale
de Drâa Tafilalet de
l'ONEE-Branche Eau, sise
à 20, Rue Antsirabe BP 54
V.N Meknès avant la date
et l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des
plis.

- soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction
Régionale de Drâa Tafila-
let de l'ONEE-Branche
Eau, sise à 20, Rue Antsir-
abe BP 54 V.N Meknès-
avant la date et heure de
la séance d'ouverture des
plis.

- soit remis au président
de la commission d'appel
d'offres en début de la
séance publique d'ouver-
ture des plis.

L'ouverture publique des
plis aura lieu le Mercredi
28 Juillet 2021 à 10H00 à
la Direction Régionale de
Drâa Tafilalet de l'ONEE-
Branche Eau, sise à 20,
Rue Antsirabe BP 54 V.N
Meknès. L'ouverture des
enveloppes se fait en un
seul temps.

Pour toute demande
d'éclaircissement, rensei-
gnement ou réclamation
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents,
contacter la division
achats de la Direction Ré-
gionale de Drâa Tafilalet
(DRD/C) de l'ONEE-
Branche Eau - Adresse :
20, Rue Antsirabe BP 54
V.N Meknès - Fax : 05 35
52 41 95- Email : yram-
choun@onee.ma.

Le règlement des achats
de l'ONEE et les cahiers
généraux sont téléchar-
geables à partir du site in-

ternet des achats de
l'ONEE - Branche Eau à
l'adresse : [http://www.
onep.ma/](http://www.onep.ma/) (Espace Entre-
prise - rubrique Achats).
N° 6192/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE DRÀA
TAFILALET
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 56DRD/CE/
ASD/1/2021
Séance Public

La Direction Régionale
Drâa Tafilalet de l'ONEE-
Branche Eau, sise à Mek-
nès, lance le présent appel
d'offres qui concerne :

la Gestion et surveillance
des stations des unités de
production d'Errachidia
et de Goulmima-Tinjedad
(Province d'Errachidia).
Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 10 du ré-
glement de la
consultation.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à 1487
520,00 DH TTC

Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à
14 900,00 DH ou son équi-
valent en devise libre-
ment convertible.

Le dossier d'appel d'of-
fres est consultable et té-
léchargeable sur le portail
des marchés publics à
l'adresse : [https://www.
marchespublics.gov.ma/](https://www.marchespublics.gov.ma/).
Les plis des concurrents,
établis et présentés
conformément aux pres-
criptions du règlement de
la consultation, doivent
être :

- soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre
de la Direction Régionale
de Drâa Tafilalet de
l'ONEE-Branche Eau, sise
à 20, Rue Antsirabe BP 54

V.N Meknès avant la date
et l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des
plis.

- soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction
Régionale de Drâa Tafila-
let de l'ONEE-Branche
Eau, sise à 20, Rue Antsir-
abe BP 54 V.N Meknès
avant la date et heure de
la séance d'ouverture des
plis.

- Soit remis à la commis-
sion d'appel d'offres en
début de la séance d'ou-
verture des plis.

L'ouverture publicdes plu-
saura lieu le Mercredi
04aout2021à 10H00 à la
Direction Régionale de
Drâa Tafilalet de l'ONEE-
Branche Eau, sise à 20,
Rue Antsirabe BP 54 V.N
Meknès. L'ouverture des
enveloppes se fait en un
seul temps.

Les demandes d'éclaircis-
sement, renseignement ou
réclamation concernant le
présent appel d'offres ou
les documents y afférents,
peuvent être formulées
sur le portail des marchés
publics.

Le règlement des achats
de l'ONEE et les cahiers
généraux sont téléchar-
geables à partir du site in-
ternet des achats de
l'ONEE - Branche Eau à
l'adresse : [http://www.
onep.ma/](http://www.onep.ma/) (Espace Entre-
prise - rubrique Achats).
N° 6193/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE
DU TENSIFT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°43/DR/2021
La Direction Régionale du

Tensift de l'ONEE-
Branche Eau, sise à Marra-
kech, lance le présent
appel d'offres qui
concerne : Travaux d'en-
tretien des équipements
de réseau de distribution
et réalisation des branche-
ments neufs au centre d'El
Kelâa des Sraghna.
Agence Mixte El Kelaa
Des Sraghna.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 10 du ré-
glement de la
consultation.

Cette consultation est ou-
verte uniquement aux pe-
tites et moyennes
entreprises (PME) natio-
nales, aux coopératives,
aux unions de coopératives
et aux auto-entrepre-
neurs.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à 700
020,00DH TTC.

Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à
700,00 DH.

Le dossier de consultation
est consultable et téléchar-
geable sur le portail des
marchés publics à
l'adresse : [https://www.
marchespublics.gov.ma/](https://www.marchespublics.gov.ma/).

Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré à
l'adresse suivante :

- Bureau Achats de la Di-
rection Régionale du Ten-
sift de l'ONEE - Branche
Eau, Boulevard Moha-
med V- Angle Rue Badr,
Gueliz-Marrakech. Tél :
05 24 43 93 46 - 05 24 42 07
31 Fax: 05 24 43 91 09.

Le dossier d'appel d'of-
fres est remis gratuite-
ment aux candidats.

Les plis des concurrents,
établis et présentés
conformément aux pres-
criptions du règlement de
la consultation, doivent
être :

- soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre
de la Direction Régionale

du Tensift de l'ONEE -
Branche Eau, Boulevard
Mohamed V- Angle Rue
Badr, Gueliz-Marrakech,
avant la date et l'heure
fixées pour la séance
d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction
Régionale du Tensift de
l'ONEE - Branche Eau,
Boulevard Mohamed V-
Angle Rue Badr, Gueliz
BP : 631-Marrakech, avant
la date et heure de la
séance d'ouverture des
plis.

- soit remis au président
de la commission d'appel
d'offres en début de la
séance publique d'ouver-
ture des plis.

L'ouverture publique des
plis aura lieu le Jeudi
05Aout 2021à 09h :30 à la
Direction Régionale du
Tensift de l'ONEE -
Branche Eau, sis à
l'adresse sus indiquée.

L'ouverture des en-
veloppes se fait en un seul
temps .

Pour toute demande
d'éclaircissement, rensei-
gnement ou réclamation
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
,contacter la division
achats de la direction
régionale du Tensift de
l'ONEE - Branche Eau,
Boulevard Mohamed V-
Angle Rue Badr, Gueliz
BP : 631 - MarrakechFax:
05 24 43 91 09 Email
:rjdoua@onee.ma.

Le règlement des achats
de l'ONEE et les cahiers
généraux sont consulta-
bles et téléchargeables à
partir du site internet des
achats de l'ONEE-
Branche Eau à l'adresse :
<http://www.onep.ma>
(Espace entreprise - ru-
brique Achats)

N° 6194/PC

Sur vos petits écrans



07:00 : Lecture du Saint
Coran
07:05 : Tinoubka
07:40 : Ichaa Mamlaka
08:35 : Amouddou
09:30 : Oujouh El Jadida
10:00 : Hayat Jadida
10:20 : Hayati
11:15 : Marhba bi Shabi
11:50 : Moudir Laam
12:10 : Moudir Laam
12:25 : Ahlam City
13:00 : JT Addahira
13:20 : Naam Lalla
14:00 : JT en Amazigh
14:20 : JT en Espagnol
14:40 : Chabab Mamlaka
14:50 : Chabab Fi Wajih
15:50 : Amakin Fi Dakira
16:40 : Hayat Jadida
17:00 : Entre Ciel et Terre :
Taiwan
18:00 : Moudawala

18:50 : Majala Arryadia
19:00 : JT en Français
19:20 : Marhba bi Shabi
19:50 : Intidarat
19:55 : Moudir Laam
20:10 : Moudir Laam
20:25 : Ahlam City
21:00 : JT Principal
22:00 : Hayna
22:31 : Hayna
23:05 : Sounaa Fourja
23:40 : Dernier bulletin d'in-
formation
00:00 : Moudawala
01:00 : Entre Ciel et Terre :
Taiwan
02:00 : Oujouh El Jadida
02:30 : Naam Lalla
03:00 : Marhba bi Shabi
03:30 : Hayati
04:30 : Tinoubka
05:00 : Ichaa Mamlaka
06:00 : Amouddou

05:55:00 : RELIGIEUX : Coran
avec lauréats mawahib tajwid
al qor'an
06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hi-
wat bladi
06:25:00 : SABAHYAT 2M
07:25:00 : MAGAZINE : KIF
AL HAL
07:35:00 : MAGAZINE : MA3A
RAMDANI
08:00:00 : MAGAZINE : AL
BARLAMANE WA ANNASS
08:30:00 : SERIE : HOSSEIN &
SAFIA
09:30:00 : SERIE : La bass
walou bass
09:55:00 : MAGAZINE :
CH'HIWA MA3A CHOUMI-
CHA
10:00:00 : FEUILLETON :
3awdat al mountaqim
10:45:00 : MAGAZINE : KIF
AL HAL
11:00:00 : MAGAZINE : SABA-
HIYAT 2M
12:00:00 : SERIE : KOULNA JI-
RANE
12:35:00 : BULLETIN METEO
12:45:00 : INFORMATION : AL

AKHBAR
13:15:00 : SPORT : MOUJAZ
RIYADI
13:25:00 : FEUILLETON : MIN
AJLI IBNI
14:15:00 : INFORMATION :
ECO NEWS
14:20:00 : INFORMATION :
JOURNAL AMAZIGH
14:35:00 : FEUILLETON : FA-
DILA
15:50:00 : SERIE : OUCHEN
16:20:00 : FEUILLETON :
3awdat al mountaqim
17:20:00 : MAGAZINE : JUST
FOR LAUGHS
17:45:00 : MAGAZINE :
BGHIT NAARAF
17:50:00 : DESSINS ANIMES
18:10:00 : MAGAZINE :
CH'HIWAT MAA CHOUMI-
CHA
18:20:00 : MAGAZINE : POP
UP
18:30:00 : FEUILLETON : AT-
TOYOUR AL MAJROUHA
19:15:00 : MAGAZINE : CAP-
SULE SUCCESS STORY
OPPPT

19:25:00 : FEUILLETON : AL
WA3D
20:15:00 : INFO SOIR
20:45:00 : QUE DU SPORT
20:50:00 : BULLETIN METEO
20:55:00 : ECO NEWS
21:10:00 : BULLETIN METEO
21:15:00 : INFORMATION : AL
MASSAIYA
21:50:00 : MAGAZINE : HADI
OU TOUBA
22:45:00 : MAGAZINE : 2M
MAG
23:40:00 : FEUILLETON : MIN
AJLI IBNI
00:25:00 : FEUILLETON : AL
WA3D
01:10:00 : MAGAZINE : RA-
CHID SHOW
02:45:00 : FEUILLETON : Qsar
al bacha
03:30:00 : MAGAZINE : MA3A
RAMDANI
04:00:00 : MAGAZINE : AL
BARLAMANE WA ANNASS
04:30:00 : FEUILLETON : AT-
TOYOUR AL MAJROUHA
05:15:00 : DOCUMENTAIRE :
LA MUSIQUE DANS LA VIE

Sport



Dernier carré à Wembley

Temple du foot sous vigilance sanitaire



Après Munich, Bakou ou Rome, tous les chemins de l'Euro mènent à Wembley, "temple du football" à Londres où se dérouleront les demi-finales Italie-Espagne et Angleterre-Danemark, mardi et mercredi, dans l'ombre persistante et inquiétante du Covid-19.

Le dernier carré est connu et il a fière allure, malgré la chute précoce des géants français, allemand, belge ou encore du tenant du titre portugais. Le jeu de dominos a mis ces favoris au tapis et l'Angleterre, toujours debout après avoir balayé l'Ukraine 4-0 samedi, rêve encore de monter sur le trône, à domicile, 55 ans après son dernier trophée.

Comme au Mondial-1966, la sélection des Three Lions disputera la demi-finale dans son jardin de Wembley, mercredi contre le Danemark, rival surprise qu'il faudra écarter avant la finale rêvée, le 11 juillet dans l'enceinte centenaire.

Il n'y aura pas 95.000 spectateurs, comme à l'époque où Bobby Charl-

ton et Geoffrey Hurst dominaient le ballon rond, mais plus de 60.000 dans un stade londonien qui peut d'habitude en accueillir 25% de plus lors des compétitions internationales.

Au Royaume-Uni, où les contaminations dues au variant Delta du coronavirus flambent, cette affluence bien que réduite soulève nombre d'interrogations. "Je me demande vraiment si cela ne fait pas un peu trop", a ainsi lancé vendredi la chancelière allemande Angela Merkel, "très préoccupée" comme ont pu l'être avant elle le président du Conseil italien Mario Draghi ou le vice-président de la Commission européenne Margaritis Schinas. Face à ces réserves, le Premier ministre britannique Boris Johnson a mis en avant le "mur d'immunité" bâti par le Royaume-Uni avec son programme de vaccination, grâce auquel 63% des adultes ont reçu deux doses de vaccin.

Pour revenir au terrain, la première injection d'adrénaline est pré-

vue mardi avec un choc très alléchant entre l'Italie de Roberto Mancini et l'Espagne de Luis Enrique.

La "Nazionale" a totalement évacué le traumatisme de sa non qualification pour le Mondial-2018, avec son attaque à frissons incarnée par Lorenzo Insigne et sa défense de fer organisée autour de Giorgio Chiellini et Leonardo Bonucci, seulement prise à défaut deux fois depuis le début du tournoi: en huitièmes contre l'Autriche (2-1 a.p.) puis en quart contre la Belgique sur penalty (2-1). Gonflée par 32 matches sans défaite depuis septembre 2018, l'Italie est en mode rouleau-compresseur et à une marche d'une finale à Wembley, ce "temple du football" comme Mancini le qualifie avec respect.

La "Roja" ne compte toutefois pas se contenter d'un rôle de figurante. Elle aussi mise davantage sur son collectif huilé que sur des exploits personnels, elle aussi est en mission rachat après ses Mondiaux 2014 et 2018 ratés, entrecoupés d'un

Euro-2016 terminé dès les huitièmes de finale... face à l'Italie (2-0), qu'elle avait corrigée quatre ans plus tôt en finale de l'Euro-2012 (4-0).

Le vainqueur de ce duel de re-vanchards affrontera en finale l'hôte anglais ou la surprise danoise, adversaires mercredi.

Il y a neuf mois, le dernier Angleterre-Danemark avait tourné à l'avantage du petit pays nordique (1-0), en Ligue des nations et déjà à Wembley. L'unique buteur ce jour-là, Christian Eriksen, ne foulera pas la pelouse mais il sera dans toutes les têtes danoises, incroyables d'abnégation depuis le malaise cardiaque de leur N.10 au début de l'Euro.

Comme des grands, les Danois ont atteint le dernier carré après avoir éliminé les Tchèques (2-1) samedi sans rien lâcher. "C'est à cela qu'on peut reconnaître une grande équipe: vous pouvez bien jouer, mais il faut aussi se battre, aller à la bataille et c'est ce qu'on a fait", a relevé le gardien Kasper Schmeichel à la télévision da-

noise DR.

"C'est énorme. C'est fou. Nous avions un but, quand nous sommes venus ici: c'est qu'on rentre pour aller à Wembley", s'est aussi emballé le capitaine Simon Kjaer, après un long périple victorieux vers la capitale azerbaïdjanaise Bakou.

A Londres, le match des tribunes tournera forcément à l'avantage des Anglais.

Résultats
Quarts de finale
Vendredi
Suisse-Espagne: 1-1 (victoire de l'Espagne après TAB: 1-3)
Belgique-Italie: 1-2
Samedi
Tchéquie-Danemark: 1-2
Ukraine-Angleterre: 0-4
Programme
Demi-finale
Mardi à 20h00: Italie-Espagne
Mercredi à 20h00: Angleterre-Danemark

Kane ressort ses griffes

Buteur contre l'Allemagne en huitième, le capitaine anglais Harry Kane a inscrit un doublé contre l'Ukraine (4-0) en quart de finale de l'Euro, faisant taire ses critiques, au sein d'une attaque anglaise de plus en plus performante. Raheem Sterling se sent un peu moins seul, lui qui avait inscrit les 3 premiers buts de l'Angleterre dans ce tournoi.

Après un premier tour où il avait semblé emprunté à la fois dans son placement et dans ses interventions, Harry Kane est venu prendre le relais et l'a rejoint en tête des meilleurs réalisateurs anglais, à deux unités des meilleurs buteurs Cristiano Ronaldo et Patrik Schick, tous deux éliminés.

Kane avait retrouvé le chemin des filets pour sceller une victoire historique sur la Mannschaft, de la tête, à la 86e minute, mardi (2-0).

Contre l'Ukraine, il y est allé d'un doublé, ouvrant le score d'un tacle rageur après une merveilleuse passe dans l'intervalle de Sterling (1-0 4e) et il a ôté tout suspense au match en reprenant de la tête un centre parfait de Luke Shaw pour le 3-0 à la 50e minute.

La soirée aurait été parfaite si sa volée à la 62e, qui aurait assurément été l'un des buts du tournoi si Georgiy Bushchan n'avait pas réussi à la détour-

ner du bout des doigts, avait trouvé la lucarne.

"En tant qu'attaquant, parfois le ballon arrive et d'autres fois non", a déclaré l'attaquant de Tottenham après la rencontre. "Cette fois j'ai réussi à marquer rapidement et à mettre un deuxième. J'ai failli réussir un triplé, mais (quand ça ne sourit pas), être attaquant, c'est être prêt pour l'occasion suivante".

Il y avait pourtant des experts, comme l'ancien joueur de Liverpool, Jamie Carragher, dans sa chronique dans le Telegraph, ou l'ancien international irlandais Ronnie Whelan, lui aussi un ancien Red, qui avaient conseillé à Gareth Southgate de ne pas l'aligner pour le dernier match de poule contre la République tchèque.

Des appels qui avaient laissé totalement de marbre Southgate qui a fait de sa confiance totale dans certains jours la pierre angulaire de son management.

"C'est le destin des grands joueurs (d'être souvent critiqués). Il y a déjà été confronté trois ou quatre fois par le passé et s'en est toujours sorti en marquant des buts importants", avait-il rétorqué avant le dernier match de poule.

"En tant que star de l'équipe, il est la cible de beaucoup plus d'attention et subit beaucoup plus de pression. Mais je pense avoir une bonne com-



préhension de ces situations pour avoir joué avec de grands joueurs et j'espère que ça m'aide pour le conseil", avait-il ajouté.

Ses coéquipiers avaient aussi témoigné de leur confiance entière.

"+++", il travaille tellement dur pour l'équipe et les gens ne se rendent peut-être pas compte de tout ce qu'il fait sans le ballon", avait avancé le latéral Kieran Trippier.

"Mais je crois en Harry et je sais qu'il va marquer des buts (...) les occasions vont venir et il marquera des buts", avait-il prophétisé.

Ce regain de forme correspond aussi à un petit changement dans ses déplacements, car on l'a un peu moins vu redescendre participer à la construction des actions au milieu de terrain. Un domaine dans lequel il excelle en club, avec Tottenham, et qui fait qu'il avait non seulement fini meilleur buteur (23 réalisations) mais aussi meilleur passeur (14 passes décisives) en championnat. Mais avec les Three Lions, il doit se focaliser davantage sur sa présence devant le but et le jeu en pivot dos à la cage.

C'est ce qu'il avait fait lors de l'ouverture du score contre l'Allemagne, où il avait remis un ballon donné par Sterling en retrait vers Jack Grealish au début de l'action.

Le WAC s'offre le derby et se rapproche du sacre



Moutarajji auteur du but de la victoire du Wydad

Ph : Page facebook WAC

Le Wydad est en droit de se targuer de sa parfaite opération après s'être adjugé les derbies de l'édition 2020-2021 du championnat. Le WAC a pu surclasser donc, samedi au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, le Raja sur le score écriqué de 2 à 1, en match comptant pour la 25ème journée de la Botola Pro 1 «Inw» de football.

Une opposition qui a tenu toutes ses promesses, particulièrement de la part des Rouges qui ont rendu une copie convaincante, en dépit des habituels ratages d'un certain Ayoub El Kaabi.

Ce 130ème derby qui constituait un tournant dans la course au titre, le WAC l'a abordé pied au plancher, contrairement à un Raja poussif qui peinait à produire du jeu. Bien entendu, la palme ne pouvait revenir qu'au club entreprenant, le Wydad qui a maîtrisé le milieu du terrain pour voir ses efforts récompensés dès la 15ème minute suite à un coup de tête du latéral droit Ayoub El Amloud. Une ouverture du score

qui a fait beaucoup de bien aux Rouge et Blanc qui n'ont pas lâché prise, aspirant à corser l'addition et pourquoi pas tuer le match.

Un schéma qui aurait pu se concrétiser si l'infortuné El Kaabi n'avait pas manqué un penalty pour que la partie se relance de plus belle lors de la seconde période. Une deuxième mi-temps bien entamée par les partenaires de Madkour, meilleur élément rajaoui, au four et au moulin, au moment où les autres joueurs, notamment Soufiane Rahimi et Ben Malongo, ont été stoppés net par la défense wydadie savamment orchestrée par Achraf Dari. Et il a fallu donc une faute de main en pleine surface de réparation d'Ayman El Hassouni pour que les Verts recollent au score. Un penalty transformé de belle manière par l'inévitable Rahimi.

Alors que l'on croyait que la confrontation allait se limiter à un duel tactique entre les deux entraîneurs tunisiens, qui ont jugé bon de ne pas quitter leur banc de touche le temps de ce match laissant le soin

de diriger les deux teams à leurs adjoints respectifs, le WAC a repris de nouveau les choses en main, parvenant à doubler la mise à la 53ème mn grâce au réserviste Zouhair Moutarajji.

Victoire avec l'art et la manière du Wydad qui s'est dessinée, selon le coach Benzarti, suite à un pressing qui a apporté ses fruits. Et d'ajouter qu'«après l'égalisation de l'adversaire, celui-ci s'est projeté davantage vers l'avant, laissant derrière lui des espaces dont un a été exploité» par Moutarajji.

Pour l'entraîneur du Raja, Lassad Chebbi, «le WAC a pris l'initiative au cours du premier half et a pu marquer. Nous nous sommes ressaisis en seconde période, parvenant à égaliser sans pour autant préserver ce score. Une faute individuelle nous a été fatale et a permis au Wydad, que je tiens à féliciter, de remporter ce derby».

Une victoire précieuse des Rouges pour qui la voie du sacre semble désormais dégagée. Avec 57 unités au compteur, le WAC

conforte son statut de leader à cinq manches de la fin de l'exercice, tandis que le Raja accuse un sérieux retard de 9 points difficile à rattraper.

Par ailleurs, trois matches comptant pour cette manche ont été avancés à samedi. Et c'est le MAS qui a réussi un joli coup, une seconde victoire d'affilée, en déplacement qui plus est contre le FUS par 1 à 0, but de Mohamed El Fakh à la 14ème mn.

Le MAS a atteint la barre des 30 points et a rejoint son adversaire du jour, au moment où les deux autres mal barrés, le RCOZ et le CAYB ont cédé le pas. Le Rapid Oued Zem s'est incliné au complexe OCP de Khouribga devant le HUSA par 1 à 0 et le Youssoufia de Berrechid a été défait au stade d'honneur d'Oujda par le Mouloudia sur la marque de 3 à 1.

Pour rappel, cette journée devait être clôturée hier par la programmation de quatre matches, à savoir ASFAR-IRT, RCAZ-MAT, SCCM-DHJ et RSB-OCS.

Mohamed Bouarab

L'OCK n'a pas tardé à retrouver l'élite

L'Olympique Club de Khouribga est officiellement de retour à l'élite, après sa victoire sur la Jeunesse Sportive Salmie (JSS) par un but à zéro, au stade municipal de Berrechid, en match comptant pour la 29ème et avant-dernière journée du championnat.

Lors de ce match barrage, la pression était sur l'OCK, puisque la JSS avait déjà assuré sa place parmi les grands à deux journées de la fin du championnat.

La première période fut amplement disputée, l'équipe khouribguie exerçait un pressing constant sur la défense de la JSS qui se défendait tant bien que mal. Les hommes de Karach se sont créés de nombreuses opportunités, mais par manque de concentration, les attaquants les ont loupées lamentablement. Ainsi, la première mi-temps s'est soldée sur un score vierge.

De retour des vestiaires, les Phosphatiers se portaient à l'attaque corps et âme et accablaient l'adversaire à la défense. Suite à une contre-attaque rapide, le remplaçant Mehdi Naghmi trompa la vigilance des défenseurs et parvint à marquer le seul but de la rencontre.

Ce résultat coïncide avec l'échec des poursuivants, à savoir le WAF et l'Olympique Dchira à réaliser des victoires. Le premier ayant été battu par l'Union Sportive de Touarga et le deuxième s'est contenté d'un match nul face au Racing de Casablanca.

Grâce à cette victoire, l'OCK occupe la première place aux côtés de la JSS avec cinq points d'avance sur l'Union sportive de Touarga.

Dans la lutte pour le maintien, l'identité du deuxième reléguable sera connue lors de la dernière journée.

Dès le retour de l'équipe de l'OCK à la capitale du phosphate, ses supporters ont exprimé leur immense joie pour cet exploit.

Via les réseaux sociaux, les fans de l'Olympique ont interagi, soulignant qu'il s'agit d'une grande performance, mais qu'il faudrait travailler des maintenant pour préparer une équipe capable de concourir pour les titres.

Chouaib Sahnoun

Résultats

RBM-WST : 2-0
TAS-ASS : 3-1
WAF-UTS : 1-2
KACM-KAC : 4-1
SM-CAK : 1-2
OD-RAC : 0-0
IZK-CJBG : 1-2
JSS-OCK : 0-1

Classement

1-JSS : 53 pts (promu en D1)
2-OCK : 53 pts (promu en D1)
3-UTS : 48 pts
4-OD : 47 pts
5-WAF : 46 pts
6-IZK : 40 pts
SM : 40 pts
8-CAK : 36 pts
9-RBM : 35 pts
CJBG : 35 pts
KAC : 35 pts
12-RAC : 34 pts
KACM : 34 pts
ASS : 34 pts
15-TAS : 32 pts
16-WST : 19 pts (relégué en division amateurs)

Une délégation de la FIFA visite le Centre de formation de la RSB

Une importante délégation de la FIFA a visité, vendredi, le nouveau Centre de formation de la Renaissance sportive de Berkane (RSB), venu renforcer considérablement l'infrastructure de football dans la région de l'Oriental. La délégation, conduite par la Secrétaire générale de l'Instance fédérale internationale, Fatma Samoura, a visité les différentes dépendances du centre et a suivi des explications sur les installations de cet établissement dédié à la promotion de la pratique du football, en particulier auprès des filles, et à la prospection de futurs talents.

Construit sur une superficie de 6,5 hec-

tares, le Centre de formation de Berkane est doté notamment de cinq mini-terrains en gazon synthétique, un terrain en gazon naturel, deux terrains en gazon synthétique, ainsi qu'un pôle hébergement d'une capacité de 112 lits, un pôle pédagogique, un pôle féminin et un pôle médico-sportif.

Dans une déclaration à la presse, Mme Samoura a salué la réalisation de cette importante infrastructure sportive, se félicitant également des efforts menés par la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) pour la promotion de la pratique de ce sport, notamment en ce qui concerne le développement du

football féminin. «Ce que je viens de voir, une fois de plus, est l'engagement sans faille de la FRMF à remettre le football féminin au centre des préoccupations et de la stratégie de développement du football au Maroc», a-t-elle souligné.

De son côté, le président de la RSB, Hakim Ben Abdellah, a indiqué que cette visite a permis à la délégation de la FIFA de s'enquérir du développement de l'infrastructure footballistique de Berkane, ainsi que des ressources humaines dont dispose le centre de formation de la RSB et les services qu'il déploie au profit des bénéficiaires.

- Oh la la ! garde-toi bien de toute critique du Pakistan. Si, en plus de tous nos ennuis, nous nous mettons à dos l'Isi...

- L'Isi ?
- Les services secrets. Très redoutables.

- OK. Pas de critique. Je fais ma valise, je demande une autorisation au journal, vendredi je n'ai pas cours, je peux partir et rester tout le week-end.

- Qu'livier, merci, tu es un merveilleux ami mais Pétrus ne voudra pas que tu courres des dangers.

- Je suis sûr que tu arriveras à le convaincre.

Et Pétrus s'est laissé convaincre. «Le Soir» obtient de Lodger qu'un de ses journalistes aille l'interviewer. Roya a prévenu ses sœurs de mon passage. Brian aussi a été informé. Reto Müller, contacté à son tour, aura déjà quitté Londres.

- Nos filleuls du Pakistan, dis-je à ma sœur alors que nous quittons ensemble la maison de retraite, ne sont pas près de nous donner des nouvelles. Le Nord du pays échappe à l'autorité du gouvernement. Le président de l'Edi a rencontré un ministre à Londres qui lui a confirmé qu'on ne pouvait absolument pas s'aventurer dans ces zones dangereuses en ce moment.

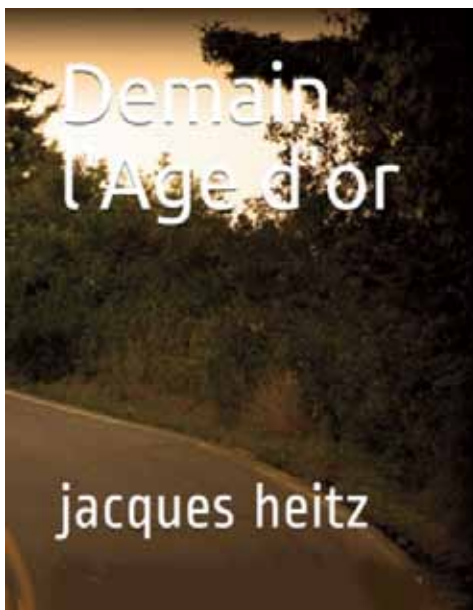
- Je ne reconnais pas maman, dit Liliane qui ne m'a pas écouté. Elle sourit, elle ne m'a même pas critiquée. Elle est là, assise tranquille dans le canapé, devant la télévision allumée qu'elle ne regarde pas. Son regard me fait peur. Opaque, perdu dans le vide...

- ... ou fixé sur un souvenir lointain, in formulable. Tant de chapitres de son histoire, donc de la nôtre, sont déjà partis en fumée. Elle est dans un autre monde. Apaisé.

- Elle en a de la chance, soupire ma sœur. Un monde sans directrice, sans parents qui te critiquent, sans enfants qui se battent.

Je fais mes cours, je prépare ma valise, je répète les questions que Pétrus m'a préparées et que je poserai à Brian et à Lodger. La veille de mon départ, je ne me projette pas du tout dans ce qui m'attend en Angleterre. Je consacre ma rêverie à une des périodes les plus exaltantes de mon passé : les mois en compagnie de Fiorella.

Au retour des vacances à Rome, installé avec elle dans l'éternité de l'instant, nous vivons un amour qui ne se lasse pas. C'est une période d'ardeur, de joie dominante. La tristesse est rare mais peut s'emparer de Fiorella quand ses dons spéciaux lui font pressentir des drames à venir dont elle ne fait jamais état. Elle est alors avec moi plus distante. Sa peau, ses cheveux, ses yeux perdent de leur éclat. Elle se recroqueville, silencieuse, dans un monde où je ne peux pas la suivre. Elle se livre alors à de longues séances de yoga, seule ou avec la vieille dame qui lui donne des cours. Elle en revient sereine et la vie joyeuse reprend. Plaisirs de la table et du lit. Gourmandise raffinée. Erotisme débridé qui nous fait basculer dans les étoiles. Nous nous donnons mutuellement des leçons. Elle m'apprend l'italien, je lui apprend le flamand. Nos très



rars disputes se résolvent en bouleversantes réconciliations sur l'oreiller.

Fiorella...tesoro mio... Je me laisse délicieusement envahir par toi. Chaque pièce de mon appartement témoigne de ta présence. Dans le jardinet, les pots de basilic et d'origan. La salle de séjour avec les bougies, l'encens, les fleurs et toutes sortes de bibelots et petites

boîtes inutiles mais qui te paraissent indispensables. Dans la chambre, nos ébats frénétiques et mystiques sont contemplés par un Bouddha indonésien en hibiscus à jamais serein et impassible. Placards et armoires voient fleurir robes, pantalons, nuisettes, petites culottes, corsages et débardeurs. Huile d'olive, chianti nobile, pecorino

et parmesan dans la cuisine. La salle de bains est devenue ta salle de bains. S'y multiplient tubes, flacons, fioles et bouteilles. L'arsenal de beauté d'une fille qui n'en a aucun besoin. Sur notre table de travail, les livres en italien deviennent prépondérants. Et l'on comprendra que la nuit, je passe davantage de temps penché sur le corps de Fiorella que sur de gros romans anglais ou américains.

Quand nous sortons, elle devient Néfertiti, elle relève ses cheveux, dégage sa longue nuque et ses oreilles. Elle veut être grande dame pour le concert ou le théâtre. Je me déclare très impressionné par son élégance et vois en même temps, en surimpression, la gamine qui gambade en riant dans la forêt, joue à saute-mouton et ramène des feuilles pour son hercier. Parmi les bienfaits innombrables de sa présence, elle m'aide à considérer mon corps avec davantage de bienveillance. Dans la Flandre catholique de mon enfance, il fallait garder très froides les pièces où l'on se déshabillait, que l'on ne se complaisait point dans une coupable nudité. Ajoutons-y l'insulte de mon petit camarade Merschout me traitant de lépreux en voyant mon eczéma et voilà un garçon qui ne peut considérer son corps qu'avec déplaisir et appréhension. Ou le forcer à des exploits sportifs. Or Fiorella le contemple avec amour et désir, elle lui prodigue caresses et massages. Elle semble aimer mon sexe, pas seulement comme instrument de sa jouissance mais de façon désintéressée, si je puis dire.

(A suivre)

Recettes

Tarte tatin aux abricots

INGRÉDIENTS : 4 PERS.

1 rouleau de pâte feuilletée
500 g d'abricots mûrs
4 abricots secs
4 c. à café de sucre en poudre

PRÉPARATION :

1. Préchauffez le four à 180°C.
2. Coupez les abricots en 2 et dénoyotez-les.
3. Saupoudrez le fond d'un moule à tarte avec le sucre.
4. Disposez les demi-abricots dans le

moule, face ronde vers le bas, en les faisant se chevaucher.

5. Recouvrez d'un rond de pâte d'un diamètre légèrement supérieur à celui du moule.

6. Rentrez bien la pâte dans le moule sur les côtés.

7. Enfourez pendant 20 min.

8. Démoulez la tarte chaude dans une assiette de présentation.

9. Coupez les abricots secs en petits dés.

10. Parsemez-en la tarte.

11. Servez sans attendre.



Les innovations médicales n'échappent pas aux inégalités hommes-femmes

Rem Koning, professeur de commerce à Harvard, étudie la manière dont les partis pris nuisent à l'innovation. Il y a trois ans, ses recherches l'ont touché personnellement : sa femme, atteinte d'une rare maladie suite à un accouchement, ne trouvait pas de traitement fait pour les jeunes mères.

"C'est sorti de nulle part, et c'était bien plus terrifiant que ça n'aurait dû l'être", dit M. Koning à l'AFP à propos du diagnostic : une pré-éclampsie post-partum, maladie caractérisée par une hypertension. "Ils peuvent traiter ça avec du magnésium pour faire baisser la tension artérielle, mais vous vous sentez vraiment mal".

Le couple a aussi été déçu par la qualité des produits technologiques destinés aux mères et a pensé que c'était peut-être parce que la plupart des innovations médicales sont conçues par des hommes ne tenant pas compte des besoins des femmes.

Tout cela a conduit M. Koning à mener une analyse de texte par "machine learning" (apprentissage automatisé du logiciel) sur plus de 440.000 brevets biomédicaux aux Etats-Unis, déposés de 1976 à 2010, dont les résultats ont été publiés jeudi par la revue Science.

En cherchant les noms des inventeurs et en les liant aux brevets, Rem Koning et ses collègues ont découvert que les brevets déposés par des équipes d'inventrices étaient à 35% plus susceptibles de se concentrer sur la santé des femmes.

Les équipes en majorité féminines étaient à 18% plus susceptibles de concevoir des produits ayant les femmes à l'esprit, de la ménopause à la fibromyalgie.

Mais si l'impact des femmes mettant au point des inventions sur les produits liés à la santé des femmes est conséquent, leur représentation est faible.

Les inventrices représentaient 25% des brevets déposés au cours des trois décennies analysées.

Et l'équipe a estimé que si les brevets avaient été inventés par un nombre égal d'hommes et de



femmes sur cette période, il y aurait environ 6.500 inventions de plus centrées sur les femmes sur le marché.

"Malheureusement, des recherches antérieures ont montré que les femmes représentaient une minorité des brevets aux Etats-Unis, à la fois en biologie et dans d'autres domaines", selon M. Koning. "Nous n'avons donc pas été surpris, mais nous avons été déçus par le peu d'évolution dans les chiffres".

Malgré des années d'amélioration, les femmes ne représentent que 27% de tous les travailleurs américains des disciplines STEM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques) d'après le recensement. Et l'écart dans les futurs produits bénéficiant aux besoins de santé des femmes persistera probablement.

Dans un commentaire lié à l'étude, Fiona Murray, qui conduit des recherches sur l'innovation et l'inclusion au Massachusetts Institute of Technology, a affirmé que les innovateurs issus d'horizons différents identifiaient les angles morts de la recherche et amélioraient la vie et la santé d'un plus grand nombre de personnes.